

Rapport de gestion 2019



Impressum

Editeur:

Centre hospitalier Bienne

Responsable de projet:

Marie-Pierre Fauchère

Photographie:

Marco Zanoni, Berne;

Traduction:

Muriel Baudat, Ravoire;

Aude Isoz, Penthérez

Design/mise en page:

artbeat graphic design, Berne

Impression:

Ediprim AG, Biel-Bienne

Centre hospitalier Bienne

Chante-Merle 84

Case postale

2501 Bienne

Téléphone 032 324 24 24

www.centre-hospitalier-bienne.ch

Page de couverture:

Nous remercions R. Neuhaus et N. Thomann, Biel/Bienne, d'autoriser l'utilisation d'une photographie réalisée aux urgences pédiatriques.

Imprimé sur du papier contenant 100% de fibres naturelles FSC.



Votre hôpital public, côté nuit

Il fait sombre et tout est calme: ambiance d'un hôpital, la nuit. Les lumières des couloirs, des salles d'attente et des chambres sont éteintes, les ascenseurs à l'arrêt, on aperçoit parfois furtivement une silhouette dans la pénombre. On dirait que la nuit efface tout mouvement. Or, c'est toutefois loin d'être le cas. En effet, des personnes s'activent dans pratiquement tous les services. Elles veillent, se tiennent prêtes à intervenir ou profitent de rattraper des tâches qui, faute de temps, ne peuvent pas être effectuées pendant la journée. Même au laboratoire, une personne est à disposition toute la nuit pour effectuer les analyses indispensables aux diagnostics.

Veiller, quand tout est endormi

En effet, quelle que soit l'heure, quand les valeurs d'une patiente aux soins intensifs ne cessent de baisser, qu'un enfant développe une forte fièvre, qu'une personne fait une crise d'appendicite ou qu'un accident se produit. Quand une ambulance s'annonce, qu'un examen radiologique doit être effectué ou qu'un patient doit être pris en charge dans la salle de réanimation des urgences. Quand à minuit, le travail débute pour une parturiente, ou qu'une personne décède au petit matin. Même en pleine nuit, que nous soyons responsables de la sécurité, spécialistes des soins, femmes de ménage, médecins de service ou laborantins: nous sommes toujours là pour vous.



Les photos publiées dans le rapport de gestion de cette année vous permettent de découvrir la vie nocturne de votre centre hospitalier.

Table des matières

Avant-propos	5
---------------------	----------

L'année en point de mire	9
Rapport du comité directeur	11
Organisation	15
Cadres médicaux et de soins	17
Personnel	20
Statistiques des patients	22

Qualité	25
----------------	-----------

Finances	31
Comptes annuels consolidés selon Swiss GAAP RPC	32
Rapport de l'organe de révision	52
Comptes annuels selon Code des obligations	54
Rapport de l'organe de révision	68







Avant-propos

Un centre hospitalier régional au service de la population



Chères lectrices, chers lecteurs,

Le paysage hospitalier suisse fait face à un bouleversement, qui s'est considérablement accéléré en 2019. D'une part, la pression politique sur les coûts de la santé augmente, d'autre part, la réglementation toujours plus dense ainsi que l'évolution structurelle de la médecine, qui s'éloigne de la prise en charge stationnaire au profit de l'ambulatoire, exigent des changements systémiques. Nous sommes toutefois convaincus qu'en faisant preuve de clairvoyance et en mettant en œuvre audacieusement les bonnes initiatives stratégiques, nous réussirons à affronter ces défis avec succès.

Le Centre hospitalier Bienne a profité de l'exercice pour consolider son offre, aiguïser son profil et renforcer sa position sur le marché. Le développement

considérable de son offre ambulatoire, telle la création du centre de santé MEDIN Biel/Bienne, lui permet de répondre de manière optimale à la demande croissante. Le conseil d'administration jette également un regard satisfait sur le développement du réseau de coopération: la nouvelle collaboration avec le Centre psychiatrique Münsingen (CPM), mise en place avec détermination en un temps record, est un exemple qui illustre bien les solutions suprarégionales d'avenir permettant de combler durablement des lacunes délicates dans la prise en charge.

La confiance de nos patients le prouve: nous sommes sur la bonne voie

Que ce soit en temps de crise ou en situation normale, la population a droit à des soins médicaux complets de qualité et de proximité. Aujourd'hui comme hier, ce sont surtout les hôpitaux chargés d'une mission de service public qui assument cette tâche 24 heures sur 24, 365 jours par année: des hôpitaux publics comme le Centre hospitalier Bienne, qui garantit à la population de la région Bienne-Seeland-Jura bernois une vaste palette de soins aigus et de traitements de base. En 2019, les patientes et patients ont été plus nombreux que jamais auparavant à nous accorder leur confiance, ce qui prouve que nous sommes sur la bonne voie. Nous identifions néanmoins toujours un potentiel d'accroissement, car sur le plan financier, les résultats restent pour l'instant insatisfaisants.

Dans ce contexte, le conseil d'administration accorde une grande importance au projet d'une nouvelle construction en plaine. Ce dernier est complexe, et malgré la bonne volonté de toutes les parties impliquées, la voie s'avère plus sinueuse qu'escompté. Nous voulons cependant continuer de nous investir pleinement, car nous sommes convaincus qu'à l'avenir également, la région aura besoin d'un centre hospitalier public fort.

En 2019, grâce à l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs, nous avons pu franchir d'importantes étapes vers une culture d'entreprise unique. Le conseil d'administration tient à les remercier toutes et tous pour leur investissement quotidien au profit de la santé de nos patients. Leur expertise et leur expérience ne sont pas seulement les garants de la qualité des soins médicaux. Elles nous prouvent aussi que nous sommes capables de relever ensemble les futurs défis.

Nous en sommes parfaitement conscients: la population de la région Bienne-Seeland-Jura bernois compte sur la disponibilité de nos vastes compétences interdisciplinaires lorsqu'elle a besoin de soins médicaux. Nous voulons être en mesure de répondre à ce besoin, car en tant que centre hospitalier, nous accomplissons cette tâche de service public avec conviction et engagement.

Thomas von Burg
Président du conseil d'administration

Conseil d'administration

Etat au 1.1.2020



Thomas von Burg



PD Dr med. Dr phil. Vanessa Banz Wüthrich



Dr med. Hansulrich Blunier



Jörg Buser



Beatrice Buchmann



Dr med. Manuel Fricker



Stefan Stefaniak

Président

Thomas von Burg

BIEL-BIENNE

Membre de divers conseils de fondation et d'administration de la région, dont Sanu Future Learning SA, Bienne, et la Fondation von Rütte-Gut, Sutz.

Vice-présidente

Vanessa Banz Wüthrich

PD DR MED. DR PHIL.,

HERRENSCHWANDEN

Spécialiste en chirurgie avec formation approfondie en chirurgie viscérale. Médecin adjointe au département de chirurgie et médecine viscérales à l'Hôpital de l'île à Berne; co-responsable du Centre de transplantation bernois.

Membres

Hansulrich Blunier

DR MED., SCHÜPFEN

Spécialiste en médecine interne générale. Médecin de famille, fondateur et président du conseil d'administration de MediZentrum Schüpfen SA, co-fondateur du réseau de médecins SeelandNet et fondateur d'un réseau de formation continue pour futurs médecins de famille (PraktAkademie).

Beatrice Buchmann

ZOUG

Conseillère en organisation et entreprise; conseillère auprès de Psychiatrie intégrée Winterthour – Unterland zurichois (ipw); vice-présidente du Centre suisse des paraplégiques.

Jörg Buser

BIEL-BIENNE

Entrepreneur informaticien et ingénieur; retraité. Président du conseil d'administration de Local-med Biel-Bienne SA.

Manuel Fricker

DR MED., LENGNAU

Spécialiste en médecine interne générale, médecin de famille. Membre du comité du réseau de médecins Mednet Biel-Bienne.

Stefan Stefaniak

LAUSANNE

Economiste et CEO Swisscoding SA.

Comité directeur

Etat au 1.1.2020



Kristian Schneider



Alois Liechi



Prof. Dr med. Daniel Genné



Marie-Pierre Fauchère



Dr med. Marianne Braunschweig



Anita Ronchetti



Prof. Dr med. Carsten Viehl



Claudia Lüthi



Dr rer. pol. Adrian Tschannen



Michael Stettler



Imelda Schiltknecht



Marcel Ulrich

Kristian Schneider

Directeur général / CEO

Dr med. Marianne Braunschweig

Directrice médicale / CMO

Claudia Lüthi

Directrice soins / MTT / CNO a.i.

Imelda Schiltknecht

Directrice soins / MTT / CNO a.i.

Alois Liechi

Directeur des finances / CFO

Anita Ronchetti

Directrice des ressources humaines / CHRO

Dr rer. pol. Adrian Tschannen

Directeur de l'exploitation / COO

Marcel Ulrich

Directeur digital office / CIO

Prof. Dr med. Daniel Genné

Médecin-chef clinique de médecine

Prof. Dr med. Carsten Viehl

Médecin-chef clinique de chirurgie

Michael Stettler

Directeur MEDIN Biel-Bienne

Invitée permanente

Marie-Pierre Fauchère

Responsable communication et marketing



Gestion, prestations, ressources

Une année qui convainc

Offrir des traitements de haute qualité dans presque toutes les spécialités de la médecine moderne et des soins aigus 24 heures sur 24 et ce, dans les règles de l'art, tel est l'engagement du Centre hospitalier Bienne. Nos équipes interdisciplinaires garantissent à la population de la région Bienne–Seeland–Jura bernois une prise en charge médicale de proximité; quelle que soit l'heure et tous les jours de l'année, que le patient soit victime d'un infarctus ou d'un AVC, qu'il ait besoin d'un traitement oncologique ou d'effectuer une gastroscopie, qu'il s'agisse d'une opération neurochirurgicale ou d'un accouchement et quel que soit l'âge de la personne à soigner. En collaboration avec nos nombreux partenaires du réseau de soins, nous avons à cœur d'accompagner nos patientes et nos patients tout au long de l'itinéraire clinique.

Le renversement de tendance se confirme

L'exercice 2019 a confirmé l'évolution positive amorcée l'année précédente: la mise en œuvre globale de projets stratégiques essentiels a permis au Centre hospitalier Bienne d'augmenter considérablement sa part de marché. Les patientes et patients soignés dans notre établissement n'ont jamais été aussi nombreux que l'année dernière. Dans un système de soins en pleine mutation, l'affinement de la stratégie en matière d'offre aide notre hôpital à se repositionner de manière convaincante et à mettre en lumière une fois de plus son importance pour la population de la région bilingue de Bienne–Seeland–Jura bernois.

Les pages qui suivent dressent le bilan de l'exercice 2019. Outre les chiffres et les faits présentés, elles proposent aussi une analyse de la situation actuelle posée par le comité directeur.



Un nombre de patientes et de patients plus élevé que jamais

Si le Centre hospitalier Bienne (CHB) a une nouvelle fois clos l'exercice 2019 avec un déficit, il a toutefois été en mesure de confirmer fermement une tendance à la hausse. Avec un total supérieur à 79 000 patientes et patients pris en charge, notre hôpital a en effet soigné plus de personnes que jamais auparavant. La mise en œuvre rapide de projets stratégiques essentiels lui a permis d'accroître considérablement sa part de marché et de poursuivre en 2019 l'évolution positive amorcée l'année précédente. Fort d'une stratégie affinée en matière d'offre de soins et de son attractivité pour le personnel spécialisé, le centre médical de la région Bienne – Seeland – Jura bernois peut envisager l'avenir avec sérénité.

En 2019, le Centre hospitalier Bienne (CHB) a vu une augmentation notable du nombre de patientes et patients: plus de 79 000 personnes, soit environ 6600 de plus que l'année précédente, ont opté pour le centre médical de la région Bienne–Seeland–Jura bernois, ce qui constitue un record dans son histoire. Concrètement, après une augmentation légère, mais manifeste, de 1,1% en 2018, une hausse du nombre de patients de 9,2% a été enregistrée dans l'année sous revue, hausse plus marquée dans le domaine ambulatoire (+10,6%) que dans le secteur stationnaire (+2,8%), comme on pouvait s'y attendre.

Dans un contexte exigeant, le CHB est ainsi parvenu à renforcer sa position sur le marché de façon durable tout en posant des bases solides pour affronter les défis de l'avenir, et ce, en dépit d'une densité législative accrue et du passage de plus en plus fréquent d'une médecine stationnaire à une médecine ambulatoire.

Développement stratégique de l'offre

La nouvelle stratégie en matière d'offre, lancée en 2018, met l'accent sur les bons éléments: elle permet non seulement au CHB d'être paré au mieux pour relever les défis systémiques, mais aussi d'élargir et de développer ses prestations dans des secteurs de croissance importants.

Outre le développement de la gastroentérologie et d'un centre vasculaire interdisciplinaire, un service de chirurgie spinale a vu le jour, sous la direction du neurochirurgien et médecin-chef PD Dr med. Gregory Jost. Dans le même temps, le CHB a étendu son offre de gériatrie en 2019, en renforçant sensiblement la gériatrie aiguë d'une part et en agrandissant la réadaptation gériatrique d'autre part. L'offre de diabétologie/endocrinologie et celle d'oncologie/hématologie ont aussi été considérablement développées.

Un centre du sein certifié

Durant l'année sous revue, le CHB a en outre ouvert un centre du sein interdisciplinaire certifié. Sous la direction d'un sénologue expérimenté, le Dr med. Jérôme Mathis, médecin-chef de la Clinique de gynécologie et obstétrique, ce nouveau centre assure aux femmes de la région Bienne–Seeland–Jura bernois une prise en charge optimale des maladies sénologiques.

MEDIN Biel/Bienne – une nouvelle offre ambulatoire à la gare

L'extension de l'offre ambulatoire revêt, quant à elle, une importance particulière. En effet, en 2019, le CHB a ouvert le centre médical MEDIN Biel/Bienne à la gare de Bienne. Sur quelque 1700 m², des spécialistes de dix disciplines médicales

et thérapeutiques y proposent des examens et des consultations ambulatoires. MEDIN Biel/Bienne complète et intègre l'offre existante de Localmed Biel/Bienne SA, qui propose à cet endroit des prestations de médecin de famille depuis 2012, sous forme de permanence sans rendez-vous.

Intégration opérationnelle d'Ambulance Région Bienne SA

En 2019 également, à la suite de changements au sein du personnel du service de secours Ambulance Région Bienne SA (ARB SA), ce dernier a été intégré au Centre hospitalier Bienne SA (CHB SA) sur le plan opérationnel. ARB SA et son actionnaire principal étaient déjà unis par un partenariat qui a fait ses preuves depuis de longues années. La nouvelle organisation, plus étroite, crée des synergies essentielles pour remplir le mandat conjoint de prise en charge de la population.

Renforcement considérable de la prise en charge psychiatrique dans la région

Durant l'exercice 2019, le CHB a également réussi à mettre sur pied une solution d'avenir pour pallier les lacunes de l'offre de soins psychiatriques dans la région Bienne–Seeland–Jura bernois. Une offre d'excellente qualité permettant une prise en charge psychiatrique de la

Chiffres clés	2019	2018
Patients ambulatoires (cas)	65 751	59 472
Patients stationnaires (cas)	13 365	13 004
Total patientes et patients	79 116	72 476
dont:		
au service des urgences	22 401	21 139
au service des soins intensifs	942	967
Nuitées de séjour	67 310	66 518
Durée de séjour moyenne (nuits)	5,04	5,12
Nombre de lits	224	219
dont placés aux soins intensifs	9,0	8,5
Personnel (postes)	1172,1	1056,5
	<i>MIO. CHF</i>	<i>MIO. CHF</i>
Produits d'exploitation	212,3	201,9
dont produits des patients	201,8	189,1
Charges d'exploitation	205,1	200,6
dont charges de personnel	138,6	136,4
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	7,2	1,3
Perte de l'exercice (mio. CHF)	-4,4	-9,0

population adaptée aux besoins a été développée dans le cadre d'une coopération interrégionale avec le Centre psychiatrique Münsingen (CPM SA). Depuis janvier 2020, un service de psychiatrie de consultation et de liaison est opérationnel et à disposition des patientes et patients du CHB. Un service psychiatrique ambulatoire est aussi disponible sur place. Dirigée par le PD Dr med. Rainer Krähenmann, la nouvelle entité Psychiatrie Biel/Bienne (CPM SA) propose une prise en charge bilingue.

De nouvelles structures, sous le signe de la confiance

Une réorganisation interne a aussi joué un rôle important dans l'évolution positive des prestations. Le 1^{er} janvier 2019, les départements ont été dissous

et les domaines de responsabilités des médecins cadres, renforcés. La nouvelle hiérarchie, plus horizontale, engage davantage la responsabilité des cadres dirigeants. Il n'est donc pas surprenant que le CHB affiche une belle réussite dans ses activités de recrutement, en particulier pour des spécialités dans lesquelles les médecins expérimentés sont pourtant rares de nos jours.

Changements au sein du conseil d'administration

Des changements essentiels ont eu lieu au mois de juin au sein du conseil d'administration du Centre hospitalier Bienne SA. Dr oec. Fredy Sidler, qui siégeait à la présidence du conseil d'administration depuis 2011, a transmis le flambeau au Biennois Thomas von Burg. Cet

expert financier à la retraite œuvre depuis huit ans au sein de l'organe stratégique de l'établissement. Pendant cette période, il a également posé des jalons importants en tant que président de la Fondation de prévoyance du CHB. La PD Dr med. Dr phil. Vanessa Banz Wüthrich, spécialiste en chirurgie viscérale qui siège au conseil depuis 2017, reprend, quant à elle, la vice-présidence. Par ailleurs, le Dr med. Hansulrich Blunier – médecin de famille et fondateur de MediZentrum Schüpfen SA – et Stefan Stefaniak – économiste d'entreprise – ont été nommés au conseil d'administration.

Amélioration manifeste du résultat financier

Les comptes consolidés du CHB SA, qui prennent aussi en considération les participations à Ambulance Région Bienne SA et Localmed Biel-Bienne SA, présentent en 2019 un chiffre d'affaires en hausse de 5,2% à 212,3 millions de francs (2018: 201,9 millions de francs). Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté de 2,2% à 205,1 millions de francs (2018: 200,6 millions). Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) a connu une augmentation réjouissante de 5,9 millions de francs à 7,2 millions (2018: 1,3 million). Avec 3,4% (contre 0,6% l'année précédente), la marge EBITDA reste toutefois encore nettement en dessous de la valeur de 10% à atteindre pour un financement durable des investissements. En tenant compte des amortissements et du résultat financier, on obtient une perte de 4,4 millions de francs (2018: perte de 9 millions de francs). Au 31 décembre 2019, le total du bilan s'élevait à 251,1 millions de francs (contre 246,5 millions l'année précédente). La part de fonds propres de 80,4% (83,6% l'année précédente) reste élevée.

Nette avancée dans la recherche d'un emplacement

En 2019, le CHB a aussi poursuivi son projet de nouvelle construction en plaine, afin que les patientes et les patients de la région puissent profiter dans un avenir proche de conditions optimales au

sein d'un nouvel hôpital facile d'accès. La recherche de l'emplacement est en bonne voie: au dernier trimestre 2019, la commune de Brügg et le CHB ont lancé une étude de faisabilité pour examiner de manière approfondie l'implantation d'un hôpital sur le territoire communal. Les résultats de l'étude serviront de base à la décision du conseil communal, à l'appel d'offres public et au concours portant sur les aménagements extérieurs. La construction de l'hôpital nécessitera une modification du plan de zones de la commune et donc l'approbation de l'assemblée communale.

Considérer l'avenir avec confiance

Le comité directeur porte un regard satisfait sur l'exercice 2019, qui lui a non seulement apporté une demande sans précédent, mais lui a aussi permis d'étendre et d'affiner son offre. Aussi considère-t-il avec confiance sa capacité à faire face aux défis à venir avec le soutien de ses collaboratrices

et collaborateurs. En tant que centre hospitalier public, le CHB joue un rôle majeur dans les soins médicaux de la région Bienne-Seeland-Jura bernois, non seulement comme fournisseur de prestations et employeur, mais aussi comme emplacement de formation et de formation continue pour les spécialistes. Enfin, l'augmentation significative de la part de marché révèle que la population de cette région bilingue compte sur un centre hospitalier performant et sur une offre de soins correspondante à proximité de chez elle.

Le Centre hospitalier Bienne continuera d'assurer une large palette de soins de base, tout en s'engageant pour une prise en charge spécialisée de haute qualité. Il s'efforce, ce faisant, de favoriser les interconnexions entre les acteurs du réseau régional de soins et de les renforcer.

Nous remercions nos patientes et patients, nos médecins référents et nos partenaires pour leur attachement à

notre hôpital et la confiance qu'ils nous accordent.

Kristian Schneider
Directeur général / CEO

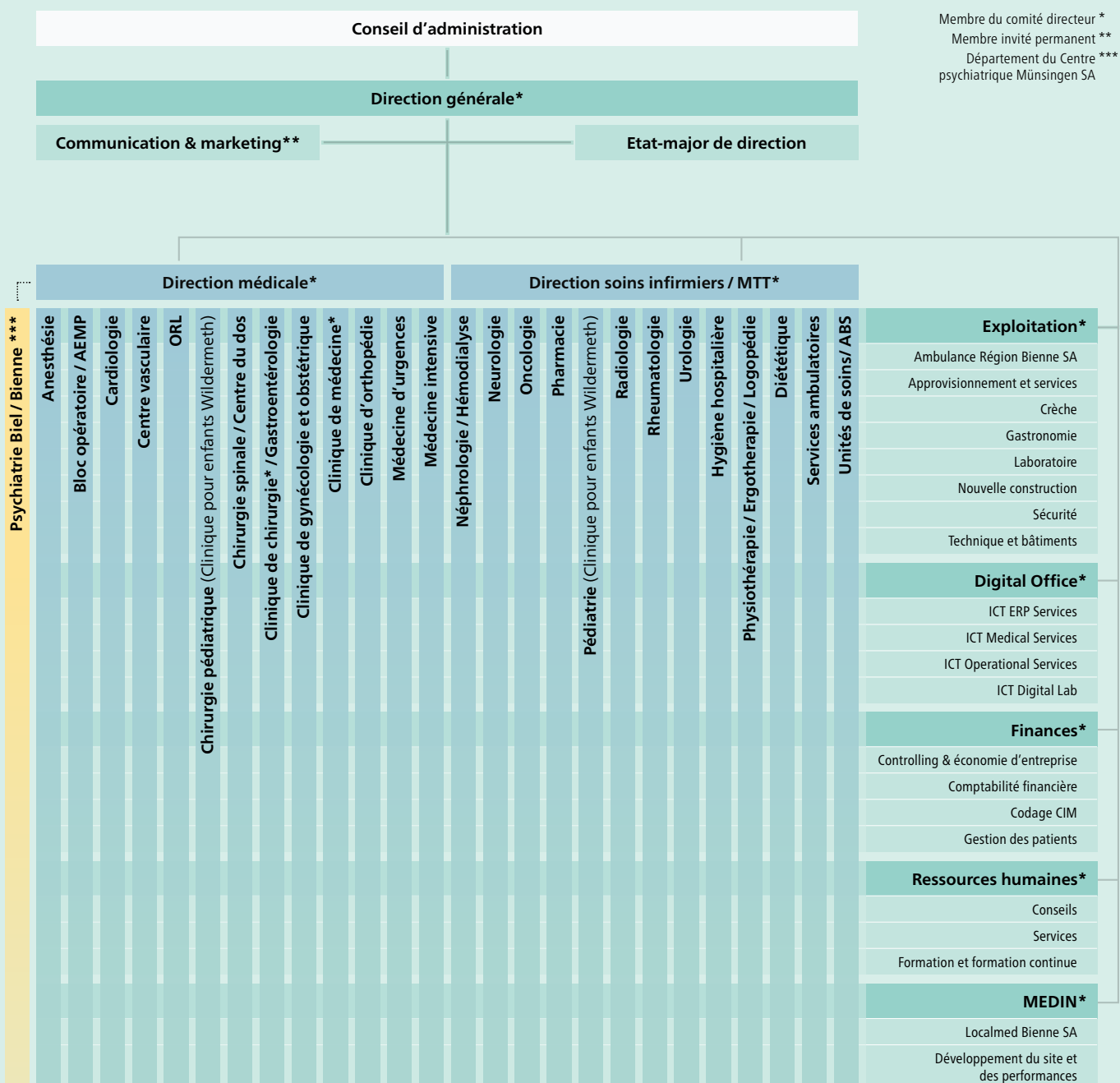
Le rapport de gestion 2019 du Centre hospitalier Bienne SA se base sur les comptes consolidés selon Swiss GAAP RPC dans son rapport d'activité; ces comptes consolidés prennent également en considération les participations aux sociétés Ambulance Région Bienne SA et Localmed Biel-Bienne SA. Les comptes annuels commerciaux conformément au Code des obligations (CO) font partie intégrante du rapport de gestion 2019 et sont publiés en annexe.





Organisation

Etat au 1.1.2020



Membre du comité directeur *
 Membre invité permanent **
 Département du Centre ***
 psychiatrique Münsingen SA



Nos cadres médicaux et de soins

Etat au 1.1.2020

Direction médicale

Anesthésie

Médecin-chef: PD Dr Karl Hampl
Médecins adjoints: Dr Peter Bigler,
 Dr Dariusz Kwiatkowski,
 Dr Markus Schily

Clinique de chirurgie / gastroentérologie

Médecin-chef: Prof. Dr Carsten Viehl
Médecins adjoints: Dr med. Dr phil.
 Henrik C. Horváth, Dr Antoine Oesch,
 Dr Roger Schmid, Dr Paul Martin
 Sutter, Dr Seline Voney
Médecins agréés: Dr Daniel Tassile,
 Dr André Witschi
**Médecins agréés chirurgie maxillo-
 faciale / art dentaire:** Dr med. dent.
 Thilo Franze, Dr med. dent. Markus
 Gautschi, Dr med. dent. Marco Stucki,
 Dr med. dent. Thierry Vuillemin

Clinique de gynécologie et obstétrique

Médecin-chef: Dr Jérôme Mathis
Médecins adjoints: Dr Caroline
 Eggemann, Dr Lucia Gherasimuc,
 Dr Duc Edouard Ha, Dr Sibylle Zbären
Médecins agréés: Dr Karin Borner
 Niederhauser, Dr Veronika Burkhard
 Staub, Dr Susanne Crazzolaro, Dr Samia
 Guerid, Prof. Dr Uli Herrmann,
 Dr Ursula Köferl, Dr Robert Oehler,
 Dr Tzvetelina Spini

Centre vasculaire

Médecins adjoints:
 Dr Lea Attias-Widmer, Dr Corinne
 Geppert, Dr Rafael Kammer

Oto-rhino-laryngologie

Médecins agréés: Dr Ariane Baumann,
 Dr Isabelle Giudicelli, Dr Stefanie
 Gut-Althaus, Dr Thomas Schweri

Médecine intensive

Médecin-chef: Dr Marcus Laube
Médecin adjoint: Dr Reto Etter

Cardiologie

Médecin-chef: PD Dr Rainer Zbinden
Médecins adjoints: Dr Tomasz
 Kujawski, Dr Mathieu Stadelmann
Médecins agréés:
 Dr Pierre-Frédéric Keller, Dr Heinz
 Schläpfer, Dr Olivier Spycher

Clinique pour enfants Wildermeth Chirurgie pédiatrique

Médecin-chef: Dr Philippe Liniger
Médecin adjoint: Dr Benjamin Liniger
Pédiatrie
Médecin-chef: Dr Rodo von Vigier
Médecins adjoints: Dr Mathias Gebauer,
 Dr Reto Villiger
Médecin agréé: Dr Avihay Blumberg

Clinique de médecine

Médecin-chef: Prof. Dr Daniel Genné
Médecins adjoints: Dr Nadège Barro-
 Belaygues, PD Dr Charles Béguelin,
 Dr Sandrina Bervini, Dr Sophie
 Condrau, Dr Sandra Fatio, Dr Urs Führer,
 Dr Michael Grob, Dr Anne-Chantal
 Lambert, Dr Stefanie Nicolaus
Médecins agréés: Dr Bernhard Blum,
 Dr Gentiane Colque, Dr Do Dai-Do,
 Dr Magdalen Gürtler, Dr Lukas Graf,
 Dr Martin Ulrich

Néphrologie

Médecin-chef: Dr Anja Kruse
Médecins adjointes: Dr Andrea
 Böttcher, Dr Silvia Rügger

Neurologie

Médecin-chef: Dr Hans Pihan
Médecin adjoint: Dr Stephan Salmen
Médecins agréés: Dr Filippo Donati,
 Dr Rolf Lehmann, Prof. Dr Jürg Lütschg,
 Dr Jindrich Strnad

Médecine des urgences

Médecin-chef: Dr Sabine Thomke
Médecins adjoints: Dr Monika
 Haberkern, Dr Eric Hüttner, Eva Maria
 Kifmann, méd. dipl.

Oncologie

Médecin-chef: PD Dr med. Dr phil.
 Martin Zweifel
Médecins adjointes: Dr Annette
 Winkler-Vatter, Dr Beatrice Zimmerli
 Schwab

Clinique d'orthopédie

Médecin-chef: Dr Daniel de Menezes
Médecins adjoints: Dr Anne Bremer,
 Dr Charlotte Handschin, Dr Joachim
 Klenk, Dr Roman Waibel
Médecins agréés: Dr Lukas Fatzer,
 Dr Helen Segmüller, Dr Manfred
 Stucki, Dr Philipp Weber

Radiologie

Médecin-chef: Prof. Dr Zsolt Szücs
Médecin adjointe: Dr Ursula Tesche

Radio-Oncologie

Médecin-chef et médecin agréé:
 Dr Karl Beer

Rhumatologie

Médecin-chef: PD Dr Matthias Seidel

Chirurgie spinale / Centre du dos

Médecin-chef: PD Dr Gregory Jost
Médecins agréés: Dr Rolf Busch,
 Aanyo Kuzeawu, méd. dipl.

Urologie

Médecin-chef: PD Dr Roberto Casella
Médecin adjoint: Dr Martin Daepf

Direction soins infirmiers / MTT



D.G.À D., D.F.V.L'À.:

Therese Schori, infirmière-cheffe d'unité de soins (ICUS) service ambulatoire de médecine; **Yolanda Malicdem**, responsable soins en cardiologie; **Irène Fankhauser**, ICUS néonatalogie, U1 KKW; **Franziska Stolz**, ICUS E 4-5; **Nicole Scheuner**, ICUS hémodialyse; **Stefan Oswald**, responsable soins anesthésie; **Barbara Gerber**, ICUS soins intensifs; **Imelda Schiltknecht**, directrice soins/MTT a.i. **Yolanda Baumann**, responsable stomathérapie; **Claudia Maurer**, responsable service de consultation en santé sexuelle et planning familial; **Claudia Lüthi**, directrice soins/MTT a.i.; **Brigitta Stooss**, ICUS ABS; **Nicole Fischer**, ICUS service des urgences; **Manuela Moser**, ICUS C 4-5; **Susanne Fink**, responsable business operations; **Claudia Zumstein**, ICUS services ambulatoires gynécologie MEDIN **Karin Hangartner**, responsable service de diététique; **Maggy Stoltz**, sage-femme responsable unité d'obstétrique; **Sandra Bucher**, responsable logopédie; **Audrey Quartenoud**, ICUS A1/2 & A7; **Marina Beljic**, ICUS B 1-3; **Sabrina Scassa**, ICUS F 4-5; **Fanny D'Andrea**, responsable physiothérapie; **Karin Thomas**, infirmière spécialiste

Absents sur la photographie: **Emanuele Cotti**, ICUS E 7/8; **Carmen Flury**, ICUS oncologie; **Andreia Isabel Genna**, responsable bloc opératoire; **Beatrice Hengartner**, infirmière spécialiste médecine & soins palliatifs; **Melanie Hauser & Vildane Hulaj**, hygiène hospitalière; **Karin Lempen**, ICUS ambulatoires/urgences gynécologie; **Line Marktl**, responsable ergothérapie; **Christine Marthaler**, responsable disposition des lits; **Jlona Oswald**, ICUS urologie; **Christa Geiser**, ICUS centre vasculaire; **Stephanie Wyss**, ICUS ambulatoire/urgences Clinique pour enfants; **STL C 1-3**: vacant

Nos médecins-chefes et médecins-chefs

Etat au 1.1.2020



D. G. À D. :

PD Dr Matthias Seidel, Dr Jérôme Mathis, Dr Rodo von Vigier, Dr Anja Kruse, Prof. Dr Zsolt Szücs, Prof. Dr Carsten Viehl, Dr Sabine Thomke, Dr Philippe Liniger, PD Dr Roberto Casella, (ASSIS) Dr Patrik Muff, Dr Karl Hampl, Prof. Dr Daniel Genné

Absents sur la photographie: PD Dr Gregory Jost, Dr Marcus Laube, Dr Daniel de Menezes, Dr Hans Pihan, PD Dr Rainer Zbinden, PD Dr med. Dr phil. Martin Zweifel

PD Dr Roberto Casella

Médecin-chef service d'urologie

Dr Daniel de Menezes

Médecin-chef clinique d'orthopédie

Prof. Dr Daniel Genné

Médecin-chef clinique de médecine

PD Dr Karl Hampl

Médecin-chef anesthésie

PD Dr Gregory Jost

Médecin-chef chirurgie spinale

Dr Anja Kruse

Médecin-chef néphrologie

Dr Marcus Laube

Médecin-chef médecine intensive

Dr Philippe Liniger

Médecin-chef chirurgie pédiatrique

Dr Jérôme Mathis

Médecin-chef clinique de gynécologie et obstétrique

Dr pharm. Patrik Muff

Pharmacien-chef

Dr Hans Pihan

Médecin-chef service de neurologie

PD Dr Matthias Seidel

Médecin-chef service de rhumatologie

Prof. Dr Zsolt Szücs

Médecin-chef service de radiologie

Dr Sabine Thomke

Médecin-chef médecine des urgences

Prof. Dr Carsten Viehl

Médecin-chef clinique de chirurgie

Dr Rodo von Vigier

Médecin-chef service de pédiatrie

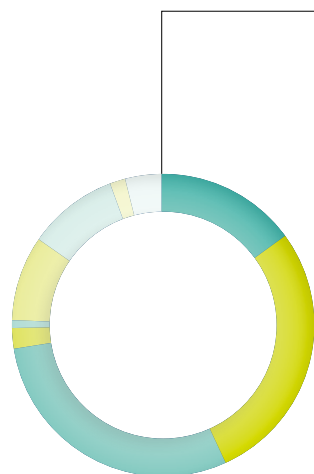
PD Dr Rainer Zbinden

Médecin-chef service de cardiologie

PD Dr med. Dr phil. Martin Zweifel

Médecin-chef service d'oncologie

Personnel

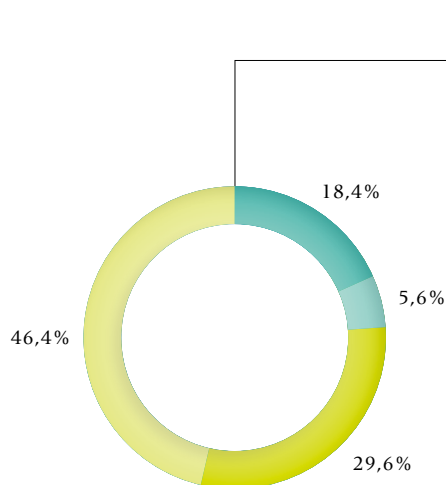


Collaborateurs ¹	2019	2018	Δ 2019 / 2018
Médecins	237	204	33
Soins infirmiers	441	352	89
Professions paramédicales techniques et thérapeutiques	464	465	-1
Médecins agréés	37	42	-5
Autres personnels d'appui	12	15	-3
Administration	143	117	26
Economat	154	148	6
Services techniques	29	28	1
Stagiaires	57	46	11
Total	1574	1417	146

¹ sans le personnel en formation

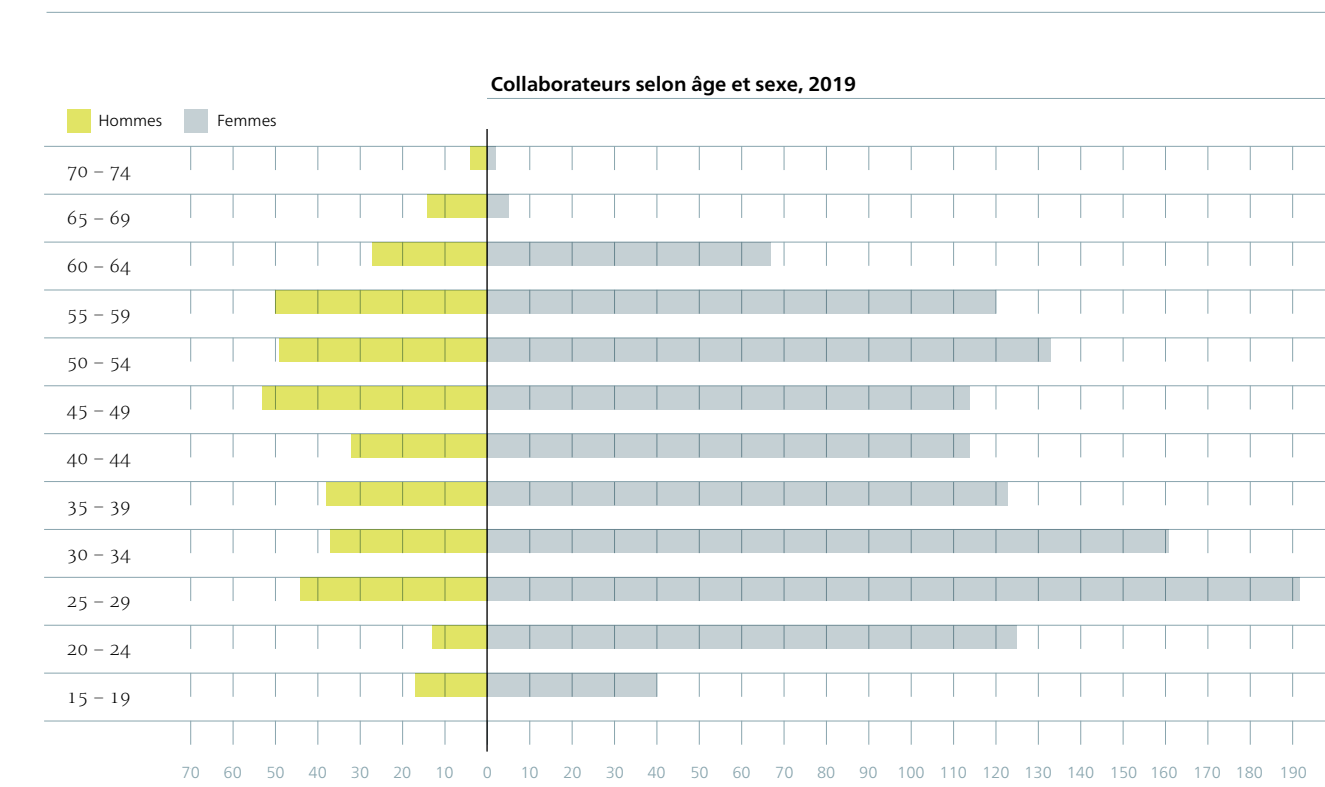
Postes à plein temps occupés ²	2019	2018	Δ 2019 / 2018
Médecins	207	180	27
Soins infirmiers	345,9	281,5	64,4
Professions paramédicales techniques et thérapeutiques	348,3	353,5	-5,2
Administration	120,8	97,6	23,2
Economat	123,8	119,2	4,6
Services techniques	26,3	24,7	1,6
Total	1172,1	1056,5	115,6

² sans le personnel en formation



Collaborateurs ³ selon degré d'occupation et sexe	2019	2018	Δ 2019 / 2018
Hommes	378	317	61
dont à temps partiel	88	80	8
Femmes	1196	1100	96
dont à temps partiel	730	655	75
Total collaborateurs et collaboratrices	1574	1417	157
dont à temps partiel (%)	51,9%	51,9%	=

³ y compris postes de formation et salaires horaires



Collaborateurs selon nationalité	2019	2018	Δ 2019 / 2018
Suisse	1203	1093	110
Allemagne	94	89	5
Portugal	50	49	1
France	47	38	9
Italie	24	22	2
Espagne	22	18	4
Autriche	12	8	4
Kosovo	9	8	1
Erythrée	8	4	4
Pays-Bas	7	7	=
Kongo	6	4	2
Grèce	5	6	-1
Croatie	4	4	=
Brésil	4	3	1
Autres	79	64	15
Total collaborateurs	1574	1417	157
Nombre de nations	55	52	3

Employés par langue (bilinguisme)	2019
Langue maternelle allemande ou langue de communication	67%
Langue maternelle française ou langue de communication	33%

Statistiques des patients

Patients stationnaires

Patients par discipline	2019	2018	2017	Δ 2019 / 2018	
Angiologie	119	-	-	119	
Médecine interne générale (y c. pneumologie)	3 397	3 591	3 358	-194	-5,4%
Stroke	289	249	294	40	16,1%
Gastroentérologie	54	-	-	54	
Gériatrie aiguë	85	129	138	-44	-34,1%
GFK * Médecine interne	138	50	35	88	176,0%
Cardiologie invasive	239	107	64	132	123,4%
Néphrologie	225	259	237	-34	-13,1%
Rhumatologie	19	-	-	19	
Total Médecine (M 100)	4 565	4 385	4 126	180	4,1%
Chirurgie (y c. adipositas)	2 311	2 506	2 680	-195	-7,8%
GFK * Chirurgie	44	52	43	-8	-15,4%
Chirurgie vasculaire	80	-	-	80	
Orthopédie	864	865	838	-1	-0,1%
GFK * Orthopédie	20	12	11	8	66,7%
Chirurgie de la main	65	61	50	4	6,6%
Urologie	433	437	529	-4	-0,9%
Chirurgie spinale	227	229	175	-2	-0,9%
Total Chirurgie (M 200)	4 044	4 162	4 326	-118	-2,8%
Gynécologie	471	381	423	90	23,6%
Obstétrique	1 008	1 052	1 142	-44	-4,2%
Nouveau-nés (en bonne santé)	846	852	929	-6	-0,7%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	2 325	2 285	2 494	40	1,8%
Pédiatrie	997	983	870	14	1,4%
Chirurgie pédiatrique	737	706	740	31	4,4%
Total Clinique pour enfants (M 400)	1 734	1 689	1 610	45	2,7%
ORL adultes	131	147	132	-16	-10,9%
ORL enfants	94	70	74	24	34,3%
Total ORL (M 700)	225	217	206	8	3,7%
Urgences	257	-	-	257	-
Total Centre d'urgences (M 960)	257	-	-	257	-
Sous-total patients stationn. aigus	13 150	12 738	12 762	412	3,2%
Réadaptation gériatrique (M 950)	104	143	117	-39	-27,3%
Patients longue durée (M 950)	89	96	70	-7	-7,3%
Accompagnateur enfant	22	27	36	-5	-18,5%
Total patients stationnaires	13 365	13 004	12 985	361	2,8%

Case-Mix

Durée de séjour Journées de séjour

	2019	2018	2017	Δ 2019 / 2018	
Case-Mix	11 933	11 629	11 326	304	2,6%
Case-Mix-index patients aigus	0.9075	0.9130	0.8875	-0.0055	-0,6%
Durée de séjour					
Ø Durée de séjour total	5.04	5.12	5.19	-0.08	-1,5%
Journées de séjour					
Journées de séjour total	67 310	66 518	67 373	792	1,2%
Urgences					
Urgences stationnaires	6 479	6 340	6 263	139	2,2%

Patients ambulatoires

Patients par discipline	2019	2018	2017	Δ 2019 / 2018	
Angiologie	1 085	652	692	433	66,4%
Médecine interne générale	36	64	47	-28	-43,8%
Médecine interne, infectiologie	683	622	584	61	9,8%
Médecine interne, service ambulatoire	372	259	237	113	43,6%
Médecine interne, serv. méd. p. personnel	340	307	313	33	10,7%
Médecine de voyage	770	716	559	54	7,5%
Endocrinologie / diabétologie	690	515	463	175	34,0%
Gastroentérologie	744	26	42	718	2761,5%
Pneumologie	958	766	704	192	25,1%
Cardiologie	2 364	2 022	2 474	342	16,9%
Corfit	140	134	140	6	4,5%
Néphrologie	621	581	579	40	6,9%
Oncologie	1 174	1 071	1 033	103	9,6%
Rhumatologie	427	90	-	337	374,4%
Neurologie	2 136	1 805	1 745	331	18,3%
Le Drive	96	81	88	15	18,5%
Memory Clinic	369	335	352	34	10,1%
Total Médecine (M 100)	13 005	10 046	10 052	2 959	29,5%
Chirurgie	1 995	2 301	2 225	-306	-13,3%
Adipositas	65	56	46	9	16,1%
Conseils en stomathérapie	207	161	164	46	28,6%
Orthopédie	3 007	2 799	2 992	208	7,4%
Chirurgie de la main	347	351	331	-4	-1,1%
Urologie	2 204	1 969	1 996	235	11,9%
Proctologie	339	303	335	36	11,9%
Fast-track	3	7	12	-4	-57,1%
Chirurgie vasculaire	292	-	-	292	-
Chirurgie spinale	199	142	127	57	40,1%
Total Chirurgie (M 200)	8 658	8 089	8 228	569	7,0%
Gynécologie/consult. gynécologiques	5 132	4 196	4 188	936	22,3%
Gynécologie planning familial	1 774	1 548	1 484	226	14,6%
Obstétrique	1 536	1 578	1 625	-42	-2,7%
Nouveau-nés (en bonne santé)	20	12	32	8	66,7%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	8 462	7 334	7 329	1 128	15,4%
Pédiatrie	1 073	922	918	151	16,4%
Chirurgie pédiatrique	2 309	2 496	2 658	-187	-7,5%
Neuropédiatrie enfants	428	492	475	-64	-13,0%
Total Clinique pour enfants (M 400)	3 810	3 910	4 051	-100	-2,6%
Total Ophtalmologie (M 600)	324	321	310	3	0,9%
Radiologie adultes	3 635	2 981	2 992	654	21,9%
Radiologie enfants	356	398	380	-42	-10,6%
Total Radiologie (M 850)	3 991	3 379	3 372	612	18,1%
Urgences Médecine et Chirurgie	12 511	11 252	10 852	1 259	11,2%
Urgences Gynécologie et obstétrique	1 055	861	772	194	22,5%
Urgences Enfants	7 924	7 898	7 340	26	0,3%
Total Urgence (M 960)	21 490	20 011	18 964	1 479	7,4%
Cabinet d'urgences Bienne (médecins de famille externes)	3 324	3 406	3 263	-82	-2,4%
Thérapie de la douleur	311	675	689	-364	-53,9%
Autres adultes	2 153	2 117	2 234	36	1,7%
Autres enfants	223	184	195	39	21,2%
Total patients ambulatoires	65 751	59 472	58 687	6 279	10,6%
Points tarifaires TARMED (Soins ambulatoires)	2019	2018	2017		
Points tarifaires TARMED total	40 045 477	33 921 978	34 588 508		



Am

Qualité

La santé est précieuse. Quiconque – comme le Centre hospitalier Bienne – se voit confier un bien aussi précieux, mettra tout en œuvre pour garantir que ses prestations répondent aux exigences qualitatives les plus élevées. Une chose est sûre: que ce soit au niveau de la recherche, de la médecine ou du quotidien d'un hôpital de soins aigus, la qualité est un travail de longue haleine, exigeant compétences et professionnalisme. Le fait est qu'un manque d'attention et la rupture de la routine quotidienne sont les pires ennemis des prestations de haute qualité. Dans un hôpital de soins aigus, il est essentiel de ne jamais perdre de vue la qualité des soins et autres prestations médicales en veillant en permanence à l'accompagner, la recenser et la développer.

L'engagement du Centre hospitalier Bienne en matière de qualité repose notamment sur le plan de mesures de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ), qu'il respecte systématiquement depuis de nombreuses années. Des relevés internes qui permettent un monitoring rapide de diverses données de qualité complètent ces mesures. L'hôpital publie les données et les chiffres clés chaque année en toute transparence sur son site web.

Le développement de la qualité en pleine mutation

Après la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) en juin 2019, laquelle est désormais davantage axée sur la qualité et la rentabilité, un nouveau changement se profile dans le secteur de la santé en Suisse.

Le Centre hospitalier Bienne, qui accorde déjà une grande importance aux mesures de la qualité et à l'amélioration constante, mise sur la transparence dans ce domaine. Ces efforts coïncident avec les adaptations de la LAMal.

Enquête de satisfaction

Depuis 2018, le Centre hospitalier Bienne mène une enquête de satisfaction des patientes et patients ayant recours à un benchmark externe. Au cours de l'exercice, la satisfaction des patients a pu être évaluée pour la première fois selon cette nouvelle méthode pendant une période couvrant plus de 12 mois.

Le sondage a permis d'identifier les forces et les faiblesses de notre hôpital. Les résultats de l'enquête sont en train d'être analysés en détail pour permettre de déterminer des mesures d'amélioration précises et efficaces. L'influence du bilinguisme sur l'évaluation de la satis-

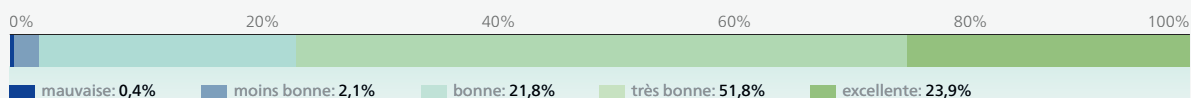
faction des patients est également examinée. Ce paramètre est important, car pour quelques points majeurs d'amélioration, il a été constaté que la langue maternelle (allemand/français) influençait le sentiment de satisfaction des patientes et patients.

Comme l'enquête a permis de recueillir des informations précieuses, le Centre hospitalier Bienne a décidé de la reconduire cette année.

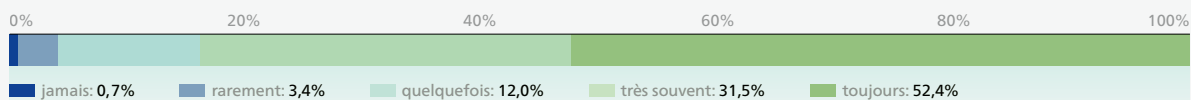
Les estimations découlant de l'enquête de satisfaction coïncident également avec les données recueillies en 2019 dans le cadre du sondage ANQ dans le domaine stationnaire (adultes).

Enquête auprès des patients adultes 2019 (ANQ)

Question 1: Comment évaluez-vous la qualité des soins (des médecins et du personnel infirmier)?



Question 2: Avez-vous eu la possibilité de poser des questions?



Question 3: Avez-vous reçu des réponses compréhensibles à vos questions?



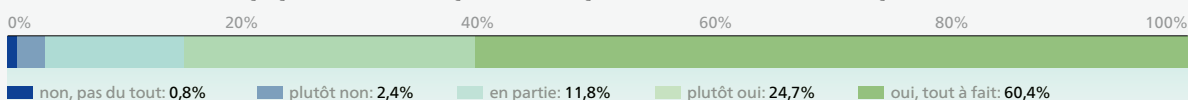


Chutes et escarres

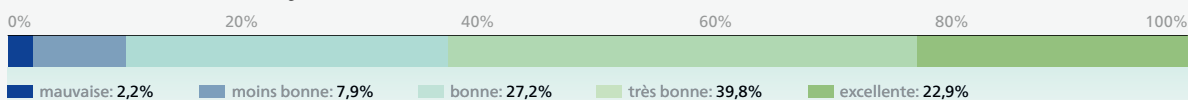
Dans les mesures internes de l'exercice, les résultats concernant les escarres nosocomiales et les chutes à l'hôpital sont très réjouissants. Les chiffres sont nettement inférieurs à la moyenne nationale 2019 de la mesure de la prévalence des escarres et chutes de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ). Les objectifs visés à l'interne ont même été largement dépassés. Il est maintenant indispensable de maintenir ces valeurs positives et de continuer à sensibiliser le personnel à ces deux thèmes concernant la qualité.

Les taux de prévalence des escarres et des chutes, qui sont recueillis de manière comparable sur le plan national, sont publiés sur le site web du CHB (www.centre-hospitalier-bienne.ch/qualite) et sur www.anq.ch.

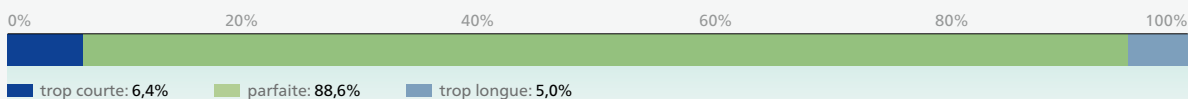
Question 4: Vous a-t-on expliqué de manière compréhensible à quoi servaient les médicaments à prendre chez vous ?



Question 5: Comment était l'organisation de votre sortie d'hôpital ?



Question 6: Comment avez-vous trouvé la durée de votre hospitalisation ?



Recensement des infections postopératoires selon Swissnoso

A la demande de l'ANQ, Swissnoso procède aux mesures d'infections postopératoires après certaines interventions chirurgicales. Sont ainsi mesurées toutes les infections survenant dans les 30 jours suivant l'opération (opérations comprenant l'implantation de corps étrangers dans l'année suivante). De telles infections postopératoires peuvent engendrer de graves complications et conduisent souvent à une prolongation du séjour hospitalier.

Le risque de développer des infections postopératoires est variable. Outre le type et le lieu d'intervention – les opérations de l'intestin présentent en soi un risque infectieux supérieur à celles pratiquées pour une prothèse de l'articulation de la hanche – le degré de gravité de l'affection, la technique opératoire, l'administration correcte d'antibiotiques à usage prophylactique, la désinfection des mains du personnel ou la désinfection de la peau

dans la zone de l'opération sont des facteurs entrant en ligne de compte.

Afin de disposer d'informations supplémentaires pour l'évaluation du taux d'infection, l'on calcule, outre ce dernier, le ratio standardisé d'infection (SIR). Le SIR illustre le rapport entre le chiffre d'infections observées dans un hôpital et celui des infections attendues dans une population comparable (ici tous les autres hôpitaux), la comparaison étant effectuée en l'ajustant au risque. Il est donc tenu compte du degré de gravité de la maladie des patients opérés.

Les valeurs SIR récoltées pendant la période 2017–2019 n'ont que peu évolué au cours du temps et sont proches des taux d'infection nationaux (www.centre-hospitalier-bienne.ch/qualite).

Nouvelles certifications de centres de prestations

Les certifications sont un guide pour les patientes et patients. Pendant longtemps, l'obtention de certifications pour

un hôpital résultait surtout de sa volonté de travailler sur la qualité, mais à terme, les labels de qualité pourraient aussi devenir une exigence réglementaire pour les établissements suisses. Par conséquent, le Centre hospitalier Bienne entend miser encore davantage à l'avenir sur les certifications pour attester de la qualité du traitement fourni.

Certification du Centre du sein



Le «Centre du sein Bienne–Jura–Seeland» du Centre hospitalier Bienne est certifié ISO 9001:2015 depuis le 10 mai 2019. Il permet aux femmes de la région souffrant de maladies du sein de bénéficier d'un traitement de grande qualité, interdisciplinaire et à la pointe des connaissances. Cette certification atteste d'une prise en charge particulièrement orientée vers les patientes, d'une gestion de la qualité professionnelle et de processus standardisés.

Mesures de la qualité et évaluations par les pairs

Le Centre hospitalier Bienne a adhéré en 2017 à «l'Initiative pour la qualité des soins médicaux» (IQM) et mené en 2019, pour la deuxième fois déjà, une évaluation par les pairs selon cette

méthodologie. Dans ce cadre, les disciplines concernées ont pu mettre en évidence des mesures d'amélioration précieuses qui sont déjà mises en œuvre.

L'établissement récolte des indicateurs de qualité selon les directives de l'IQM, qui servent de base aux

évaluations par les pairs. Les mesures sont publiées sur son site web depuis 2019 (www.centre-hospitalier-bienne.ch/qualite).

Peer Review

«Pour moi, l'évaluation par les pairs est un moyen extraordinaire d'identifier le potentiel d'amélioration. Le point de vue externe et l'échange collégial permettent de mettre en évidence des habitudes qui posent problème ou sclérosées par la routine et d'introduire des mesures d'amélioration de la qualité des structures et des processus et, partant, des résultats.»

Dr med. Hans Pihan
Médecin-chef du service de neurologie





22:23



Finances

Pour le Centre hospitalier Bienne, l'exercice 2019 a été marqué par une augmentation de la demande. En 2019, ce sont quelque 79 116 personnes qui ont été soignées au centre hospitalier (2018: 72 476), ce qui représente une hausse manifeste du nombre de patients (9,2%) et en même temps plus de patients que jamais auparavant. Par rapport à l'année précédente, la demande a augmenté de 2,8% dans les soins stationnaires et de 10,6% dans les soins ambulatoires.

Les recettes provenant des soins stationnaires ont été supérieures à celles de 2018 de 6,9 millions de francs, tandis que celles provenant des soins ambulatoires ont augmenté de 4,0 millions de francs. Au total, le chiffre d'affaires des comptes consolidés, qui prennent également en considération les participations à Ambulance Région Bienne SA et Localmed Biel-Bienne SA, affiche une nette augmentation de 5,2%, passant de 201,9 millions à 212,3 millions de francs.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, augmenté d'environ 2,2% par rapport à l'exercice précédent, pour s'élever à 205,1 millions de francs. Le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) atteint 7,2 millions de francs (2018: 1,3 million de francs). Les comptes consolidés de l'année 2019 accusent une perte de 4,4 millions de francs (contre une perte de 9,0 millions de francs en 2018). Le total du bilan a augmenté de 4,6 millions à 251 millions de francs et le capital propre a diminué de 4,2 millions à 201,9 millions de francs. Le Centre hospitalier Bienne dispose cependant toujours d'un ratio de fonds propres fort et solide, qui atteint 80,4% (2018: 83,6%).

Comptes annuels consolidés

Bilan consolidé

Swiss GAAP RPC

		31.12.2019	31.12.2018
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			
Liquidités		16 553 630	24 895 435
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	34 222 254	28 945 719
Autres créances à court terme	2	546 279	1 152 754
Prestations non décomptées / traitements en cours	3	2 390 627	2 944 902
Stocks	4	4 625 991	4 597 746
Actifs de régularisation	5	858 203	1 106 764
Actif circulant		59 196 984	63 643 320
Immobilisations corporelles	6	108 564 383	99 355 323
Immobilisations financières	7	82 568 180	82 417 181
Immobilisations incorporelles	8	787 537	1 051 905
Actif immobilisé		191 920 100	182 824 409
Total Actifs		251 117 084	246 467 729

		31.12.2019	31.12.2018
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Passifs			
Dettes financières à court terme	12	16 114 675	15 585 893
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	7 260 173	6 673 054
Autres dettes à court terme	10	5 906 632	3 844 306
Provisions	14	604 926	2 012 000
Passifs de régularisation	11	5 577 371	7 719 595
Engagements à court terme		35 463 777	35 834 848
Autres dettes à long terme / fonds	12	11 264 618	2 379 216
Dettes financières à long terme	13	904 314	656 520
Provisions	14	1 568 400	1 501 000
Engagements à long terme		13 737 332	4 536 736
Engagements		49 205 109	40 371 584
Capital actions		7 750 000	7 750 000
Réserves provenant de bénéfices		192 681 627	197 104 167
Fonds propres hors parts minoritaires		200 431 627	204 854 167
Parts minoritaires		1 484 348	1 241 978
Fonds propres		201 915 975	206 096 145
Total Passifs		251 117 084	246 467 729

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé

		2019	2018
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits envers les patients	15	201 784 497	189 125 096
Autres produits	16	11 097 068	11 261 545
Produit net des livraisons et prestations		212 881 565	200 386 641
Variation des traitements en cours, prestations non facturées	3/15	-555 789	1 510 047
Produits d'exploitation		212 325 776	201 896 688
Charges de personnel	17/18	138 619 370	136 376 228
Matériel médical d'exploitation	19	41 676 569	39 965 554
Autres charges pour biens et services	20	24 835 900	24 303 468
Charges de personnel et pour biens et services		205 131 839	200 645 250
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		7 193 937	1 251 438
Amortissements sur immobilisations corporelles	6	10 599 938	9 700 870
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	622 586	1 113 140
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		4 028 587	9 562 572
Résultat société associée		0	54 728
Produits financiers	21	187 039	70 233
Charges financières	21	-56 070	-33 283
Résultat financier		130 969	91 677
Résultat ordinaire		3 897 618	9 470 895
Apports aux fonds en capitaux étrangers	13	-373 654	-134 294
Prélèvements des fonds en capitaux étrangers	13	125 859	34 627
Résultat des fonds affectés		247 795	99 667
Impôts	22	-34 758	-54 051
Perte de l'exercice, y c. parts minoritaires		4 180 171	9 624 613
Parts minoritaires		-242 370	582 359
Perte de l'exercice hors parts minoritaires		4 422 540	9 042 254

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Flux de trésorerie consolidé

		2019	2018
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Perte de l'exercice		-4 422 540	-9 042 254
Parts minoritaires		242 370	-582 359
Résultat société associée		0	-54 727
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	6/8	11 222 524	10 814 010
Bénéfice sur cessions d'immobilisations corporelles		0	-22 500
Dissolutions provisions	14	-1 339 674	1 210 000
Apports fonds (net)	13	247 794	99 667
Augmentation / diminution des créances résultant de livraisons et prestations	1	-5 276 535	880 089
Diminution / augmentation des stocks, prestations non décomptées et traitements en cours	3/4	526 030	-1 134 818
Diminution / augmentation autres créances et actifs de régularisation	2/5	277 918	-203 162 ¹⁾
Augmentation / diminution dettes résultant de livraisons et prestations	9	563 119	-318 299
Augmentation / diminution dettes résultant des investissements non réglées	9	-969 566	54 658
Diminution / augmentation autres dettes à court terme et passifs de régularisation	10/11	-55 898	1 522 548
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		1 015 542	3 222 853
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-19 273 583	-3 732 067
Augmentation / diminution dettes résultant des investissements non réglées	9	969 566	-54 658
Désinvestissement d'immobilisations corporelles		0	22 500
Paiement canton projets de fonds d'investissement hospitalier	2/7	41 703	1 151 008
Investissements dans des immobilisations financières (liquidités nettes)	7	-150 999	100 855
Désinvestissement dans des immobilisations financières	7	0	49 861
Investissements dans des immobilisations incorporelles	8	-358 218	-299 663
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-18 771 531	-2 762 164
Augmentation dettes financières à court terme	12	35 000 000	5 000 000
Remboursement dettes financières à court terme	12	-25 585 816	-5 359 891
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		9 414 184	-359 891
Variation des liquidités		-8 341 805	100 798
Tableau de concordance			
Liquidités au 1 ^{er} janvier		24 895 435	24 794 637
Liquidités au 31 décembre		16 553 630	24 895 435
Variation des liquidités		-8 341 805	100 798

¹⁾ Sans la créance envers le canton pour les projets du fonds d'investissement hospitalier. L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Tableau des fonds propres consolidés

	Capital actions	Réserves légales	Réserves libres	Total réserves provenant de bénéfices	Total fonds propres hors parts minoritaires	Parts minoritaires	Total fonds propres
<i>Chiffre dans l'annexe</i>	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Etat au 01.01.2018	7 750 000	2 350 000	203 796 420	206 146 420	213 896 420	1 824 338	215 720 758
Perte de l'exercice			-9 042 254	-9 042 254	-9 042 254	-582 359	-9 624 613
Etat au 31.12.2018	7 750 000	2 350 000	194 754 166	197 104 166	204 854 167	1 241 979	206 096 145
Perte de l'exercice			-4 422 540	-4 422 540	-4 422 540	242 370	-4 180 170
Etat au 31.12.2019	7 750 000	2 350 000	190 331 627	192 681 627	200 431 627	1 484 349	201 915 975

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Généralités

Les comptes consolidés sont établis sur la base de valeurs économiques dans le respect des prescriptions du Code suisse des obligations et en conformité avec l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils reposent sur le principe de la valeur d'acquisition et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe. La consolidation s'effectue sur la base des états financiers individuels des sociétés du groupe, vérifiés et établis selon des directives homogènes.

Date de clôture

La date de clôture pour le groupe et toutes les sociétés entièrement consolidées est le 31 décembre. L'exercice porte sur 12 mois pour toutes les sociétés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent les comptes annuels du Centre hospitalier Bienne SA et ses participations. Les participations figurent dans la liste des participations (cf. «Annexe 7, Immobilisations financières», p. 42). Les participations se composent comme suit:

a) Sociétés du groupe

Les sociétés du groupe sont des sociétés contrôlées par le Centre hospitalier Bienne SA. Elles font partie du périmètre de consolidation. Un contrôle est présumé exister lorsque le Centre hospitalier Bienne SA détient directement ou indirectement plus de 50% des voix.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Centre hospitalier Bienne détient entre 20% et 50% des parts et exerce une influence significative.

Méthode de consolidation

a) Sociétés du groupe

Les actifs et passifs, tout comme les charges et les produits sont saisis à 100% selon la méthode de consolidation intégrale. La consolidation de capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne du Purchase.

Toutes les transactions et relations internes au groupe entre les sociétés consolidées sont compensées et éliminées. Les bénéfices intermédiaires sur des transactions internes au groupe sont éliminés.

Les sociétés du groupe sont considérées dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition et exclues des comptes annuels consolidés au moment de la vente. Une différence dans le cadre de l'acquisition de participation entre les actifs nets identifiés et le prix d'acquisition est activée sous forme de goodwill et amortie conformément au plan.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont intégrées dans la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence (Equity; saisie proportionnelle du capital et du résultat).

Flux de trésorerie

Le fonds «Liquidités» sert de base pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie provenant

de l'activité d'exploitation sont calculés sur la base de la méthode indirecte.

Principes d'évaluation

Les postes du bilan sont évalués selon des directives homogènes. La base de l'évaluation réside dans les coûts d'acquisition ou de revient (principe des coûts historiques). Les principales règles applicables aux différents postes sont mentionnées ci-après:

a) Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en banque et à la poste ainsi que les avoirs en dépôt à court terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

b) Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

c) Prestations non décomptées et traitements en cours

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant des prestations facturées durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au

prorata des prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2019.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans leur valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). Les escomptes sont considérés comme des produits financiers. La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

e) Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les intérêts pendant la phase de construction ne sont pas activés. Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 ½ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

f) Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les parts au capital d'autres organisations avec l'intention de les détenir durablement (participations), les titres et emprunts tout comme les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur. Les immobilisations financières sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité. Les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur sont évalués à la valeur nominale.

g) Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

h) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles qui englobent les logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences) et le goodwill des acquisitions. Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans. Un goodwill en résultant dans le cadre

de l'acquisition d'une participation est en général amorti sur 5 ans de façon linéaire.

i) Dépréciations d'actifs (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable doit être effectué (*impairment test*). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec impact sur le résultat est effectuée par des amortissements exceptionnels.

j) Dettes

Les dettes résultant de livraisons et de prestations ainsi que les autres dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

k) Provisions (à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

l) Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées, pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus. Sont des fonds, les legs, les fondations dépendantes ainsi que les moyens financiers réglementés ou créés par l'entité elle-même. Les legs et les fondations sont des actes de disposition de personnes

privées en faveur de l'hôpital sous forme de valeurs patrimoniales.

Les fonds sont portés au bilan sous les autres dettes à long terme, si l'utilisation des fonds est prescrite de façon stricte et précise et qu'il existe un engagement dans les rapports externes. L'on considère comme fonds de tiers un fonds dont l'organe de direction de l'organisation n'a pas la compétence d'affecter les montants à un autre but que celui déterminé initialement. Tous les autres fonds sont portés au bilan dans les fonds propres.

m) Impôts

Aux termes de la loi sur les soins hospitaliers, les sociétés sont exonérées des impôts directs pour les prestations fournies dans les contrats de prestations. Les prestations de certains secteurs définis sont imposées. L'imposition s'effectue sur la base du principe d'un «Cost plus».

n) Institutions de prévoyance professionnelle

Les employés et anciens employés sont, conformément aux prescriptions légales, assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité, au sein de différentes fondations. Les institutions de prévoyance sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés.

Le compte de résultat indique les cotisations délimitées pour la période sous forme de charge de personnel. Dans le bilan, on saisit les régularisations actives ou passives correspondantes ou les créances et dettes résultant de bases contractuelles, réglementaires ou légales. Une évaluation annuelle détermine s'il

existe un avantage ou un engagement économique issu des institutions de prévoyance, du point de vue de l'organisation. Sont pris pour base les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en conformité avec Swiss GAAP RPC 26 et d'autres calculs représentant la situation financière, les couvertures ou les sous-couvertures existantes correspondant à la situation effective.

o) Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et que l'avantage économique va vraisemblablement faire l'objet d'un flux.

Transactions avec des parties liées

Les relations commerciales avec des proches sont traitées à des conditions conformes au marché.

Le canton de Berne est actionnaire à 99,75%. Il contribue, en raison de la LAMal, à hauteur d'un montant maximum de 55% aux produits des patients stationnaires dans l'assurance de base. Dans le domaine des soins aigus, il verse des cotisations supplémentaires pour la formation continue des médecins-assistants, ainsi que le conseil aux familles et en matière de grossesse.

Sont considérées comme «parties liées», outre le canton de Berne, les participations, les institutions de prévoyance du personnel, les membres du comité directeur et du conseil d'administration.

Notices explicatives aux comptes annuels

31.12.2019 31.12.2018

CHF CHF

1

Créances résultant de livraisons et de prestations de services

Créances résultant de livraisons et de prestations de services envers des tiers	34 123 863	28 041 637
Créances résultant de livraisons et de prestations de services actionnaire / canton	1 347 641	1 672 920
Correction de valeur	-1 249 250	-768 838
Total	34 222 254	28 945 719

2

Autres créances à court terme

Créances envers des tiers	546 279	1 111 050
Créances envers l'actionnaire / canton	0	41 704 ¹⁾
Total	546 279	1 152 754

¹⁾ Créances du fonds d'investissement hospitalier

3

Prestations non décomptées

Prestations ambulatoires non décomptées	917 459	1 152 879
Traitements stationnaires en cours	1 473 168	1 792 023
Total	2 390 627	2 944 902

Les prestations fournies aux patients stationnaires sortis avant le 31.12.2019 sont totalement facturées. Celles fournies aux patients encore en traitement au cours de la nouvelle année sont délimitées.

4

Stocks

Pharmacie	1 634 054	1 513 189
Logistique	1 155 540	1 054 757
Consommables médicaux	1 028 138	964 795
Médicaments	96 573	197 145
Implants et pansements	659 460	662 199
Combustibles, y c. réserve de secours	142 995	151 765
Autres stocks	132 231	399 896
Corrections de valeur	-223 000	-346 000
Total	4 625 991	4 597 746

5

Actifs de régularisation

Charges payées d'avance	294 558	370 608
Produits reçus d'avance	563 645	736 156
Total	858 203	1 106 764

6

Immobilisations corporelles

	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2018	125 226 339	70 619 723	16 372 921	27 563 206	4 372 105	13 462 746	257 617 040
Modification du périmètre de consolidation	0	2 229 197	0	492 448	0	0	2 721 645
Entrées	699 640	898 768	338 169	3 409 978	0	37 910	5 384 465
Sorties	-4 960 173	-2 479 677	-1 896 980	-4 147 355	-256 408	0	-13 740 593
Reclassifications	3 640 369	2 214 426	217 763	1 817 131	0	-7 889 689	0 ¹⁾
Etat au 31.12.2018	124 606 175	73 482 437	15 031 873	29 135 408	4 115 697	5 610 967	251 982 556
dont immobilisations en leasing				1 662 398			1 662 398
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2018	69 546 489	48 418 056	11 942 739	19 545 242	2 740 430	2 969 000	155 161 956
Entrées	0	1 200 867	0	304 130	0	0	1 504 997
Amortissements ordinaires	2 692 947	1 838 301	1 248 624	2 460 138	809 936	0	9 049 946
Sorties	-4 960 173	-2 479 677	-1 755 697	-3 637 712	-256 408	0	-13 089 667
Etat au 31.12.2018	67 279 263	48 977 547	11 435 666	18 671 798	3 293 958	2 969 000	152 627 232
dont immobilisations en leasing				34 633			34 633
Valeur comptable au 31.12.2018	57 326 912	24 504 890	3 596 207	10 463 610	821 739	2 641 967	99 355 323
dont immobilisations en leasing				1 627 765			1 627 765
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2019	124 606 175	73 482 437	15 031 873	29 135 408	4 115 697	5 610 967	251 982 556
Entrées	2 790 050	2 164 888	918 922	4 923 811	93 040	8 954 002	19 844 713
Sorties	0	0	-1 142 554	-1 710 426	-2 287 018	0	-5 139 998 ³⁾
Reclassifications	0	-2 219 511	2 082 286	137 225	0	-35 715	-35 715 ²⁾
Etat au 31.12.2019	127 396 225	73 427 814	16 890 527	32 486 018	1 921 719	14 529 254	266 651 557
dont immobilisations en leasing				2 197 813			2 197 813
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2019	67 279 263	48 977 547	11 435 666	18 671 798	3 293 958	2 969 000	152 627 232
Amortissements ordinaires	2 722 146	1 755 386	1 405 422	2 799 920	430 250	0	9 113 124 ³⁾
Amortissements extraordinaires	0	-1 288 401	1 239 085	-1 019	0	1 331 000	1 280 665 ^{3) 4)}
Sorties	0	0	-1 142 551	-1 504 280	-2 287 018	0	-4 933 849 ³⁾
Etat au 31.12.2019	70 001 409	49 444 532	12 937 622	19 966 419	1 437 190	4 300 000	158 087 172
dont immobilisations en leasing				259 165			259 165
Valeur comptable au 31.12.2019	57 394 816	23 983 282	3 952 905	12 519 599	484 529	10 229 254	108 564 383
dont immobilisations en leasing				1 938 648			1 938 648
¹⁾ Reclassification dans les immobilisations terminées. Les immobilisations en cours sont publiées en tant qu'immobilisations corporelles en construction jusqu'à la fin des travaux. L'attribution définitive n'est effectuée qu'à la fin du projet, resp. lors de la mise en production. ²⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles (immobilisations en cours de construction) ³⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat:							
Amortissements ordinaires	2 722 146	1 755 386	1 405 422	2 799 920	430 250	0	9 113 124
Amortissements extraordinaires	0	-1 288 401	1 239 085	-1 019	0	1 331 000	1 280 665
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	0	0	3	206 146	0	0	206 149
Total Amortissements	2 722 146	466 985	2 644 510	3 005 047	430 250	1 331 000	10 599 938
Investissements sans incidence sur les liquidités							
						2019	2018
Dettes d'investissements non payées						1 622 809	653 243
Variation						969 566	-54 658
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées						29 859 807	37 770 442

7

Immobilisations financières

	Titres <i>CHF</i>	Participations <i>CHF</i> ₂₎	Prêts aux sociétés associées <i>CHF</i>	Créances actionnaire / canton <i>CHF</i> ₁₎	Actifs issus des réserves de cotisations d'employeur <i>CHF</i>	Total immobilisations financières <i>CHF</i>
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2018	312 861	246 435	400 000	81 150 000	1 004 181	83 113 477
Entrées	0	320 000	0	0	0	320 000
Résultat société associée	0	54 728	0	0	0	54 728
Modification du périmètre de consolidation	0	-621 163	-400 000	0	0	-1 021 163
Sorties	-49 861	0	0	0	0	-49 861
Etat au 31.12.2018	263 000	0	0	81 150 000	1 004 181	82 417 181
Amortissements et corrections de valeur						
Etat au 01.01.2018	0	0	0	0	0	0
Corrections de valeur	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2018	0	0	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2018	263 000	0	0	81 150 000	1 004 181	82 417 181
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2019	263 000	0	0	81 150 000	1 004 181	82 417 181
Entrées	150 999	0	0	0	0	150 999
Sorties		0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2019	413 999	0	0	81 150 000	1 004 181	82 568 180
Amortissements et corrections de valeur						
Etat au 01.01.2019	0	0	0	0	0	0
Corrections de valeur	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2019	0	0	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2019	413 999	0	0	81 150 000	1 004 181	82 568 180

1) Créances actionnaire / canton

En raison de la loi sur les soins hospitaliers en vigueur dans le canton de Berne jusqu'à fin 2011, les investissements ont été intégralement ou partiellement financés par le canton au moyen de subventions. Ce montant représente la somme dont le Centre hospitalier Bienne peut encore disposer pour des investissements (décision du Grand Conseil GRB 1479 du 1^{er} décembre 2011). L'annulation de la décision du Grand Conseil GRB 1479 ainsi que la demande de financement d'une nouvelle construction seront traitées lors d'une prochaine session du Grand Conseil. Si le canton ne devait pas approuver le financement de la nouvelle construction, il serait renoncé à ce projet et l'assainissement général serait alors exécuté à l'emplacement actuel. Ainsi, la valeur de la créance active portée au bilan est donnée jusqu'à la date de la décision du Grand Conseil et de la fin du délai de référendum.

2) Participations

ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne
Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs

	31.12.2019	31.12.2018
Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	66,6%	66,6%

Consolidation: intégrale

Localmed Biel/Bienne SA, Biel/Bienne
Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

	31.12.2019	31.12.2018
Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%

Consolidation: jusqu'au 30.06.2018: méthode de mise en équivalence / dès le 1.07.2018: intégrale

8

Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Goodwill	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01.2018	4 637 129	271 927	4 909 056
Entrées	67 434	0	67 434
Sorties	299 663	0	299 663
Reclassifications	-1 375 414	0	-1 375 414
Etat au 31.12.2018	3 628 812	271 927	3 900 739
Amortissements et corrections de valeur			
Etat au 01.01.2018	2 781 687	271 927	3 053 614
Modification du périmètre de consolidation	57 494	0	57 494
Sorties	-1 375 414	0	-1 375 414
Amortissements ordinaires	1 075 740	0	1 075 740
Amortissements extraordinaires	37 400	0	37 400
Etat au 31.12.2018	2 576 907	271 927	2 848 834
Valeur comptable au 31.12.2018	1 051 905	0	1 051 905
dont immobilisations en leasing			0
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01.2019	3 628 812	271 927	3 900 739
Entrées	322 503	0	322 503
Sorties	-633 303	0	-633 303 ²⁾
dont immobilisations en leasing	35 715	0	35 715 ¹⁾
Etat au 31.12.2019	3 353 727	271 927	3 625 654
Amortissements et corrections de valeur			
Etat au 01.01.2019	2 576 907	271 927	2 848 834
Sorties	-633 303	0	-633 303 ²⁾
Amortissements ordinaires	622 586	0	622 586 ²⁾
Etat au 31.12.2019	2 566 190	271 927	2 838 117
Valeur comptable au 31.12.2019	787 537	0	787 537
dont immobilisations en leasing			0
¹⁾ Reclassification des immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)			
²⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat			
Amortissements ordinaires	622 586	0	622 586
Total amortissements	622 586	0	622 586

31.12.2019 **31.12.2018**
CHF *CHF*
9

Dettes résultant de livraisons et de prestations

Dettes résultant de livraisons et de prestations de tiers	7 260 173	6 636 702
Total	7 260 173	6 636 702

Dettes d'investissements non payées

Variation par rapport à l'exercice précédent	969 566	-54 658
--	---------	---------

10

Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	4 075 409	3 374 875
Dettes envers actionnaire / canton	1 392 347	0
Dettes envers les institutions de prévoyance	438 876	469 431
Total	5 906 632	3 844 306

11

Passifs de régularisation

Vacances dues	1 231 619	1 703 407
Heures supplémentaires dues	1 353 047	1 673 053
Délimitation coûts du personnel	1 006 948	1 331 000
Factures de fournisseurs à recevoir / autres passifs de régularisation	1 985 757	3 012 135
Total	5 577 371	7 719 595

Au cours de l'exercice 2019, des mesures ont été prises afin de réduire les soldes des vacances à prendre et des heures supplémentaires. L'année précédente, le décompte final de 500 000 francs d'une entreprise générale pour la rénovation intégrale du Centre hospitalier Bienne était affecté aux factures de fournisseurs à recevoir.

12

Dettes financières

	Dettes financières	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Valeur comptable au 01.01.2018	15 000 000	0	15 000 000
Augmentation	5 000 000	2 200 000	7 200 000
Modification du périmètre de consolidation	1 125 000	0	1 125 000
Remboursement	-5 250 000	-109 891	-5 359 891
Valeur comptable au 31.12.2018	15 875 000	2 090 109	17 965 109
Echéance jusqu'à 1 année		435 893	15 585 893
Echéance supérieure à 1 année		1 654 216	2 379 216
Valeur comptable au 01.01.2019	15 875 000	2 090 109	17 965 109
Nouveaux prêts / Augmentation	35 000 000	0	35 000 000
Remboursement	-25 150 000	-435 816	-25 585 816
Valeur comptable au 31.12.2019	25 725 000	1 654 293	27 379 293
Echéance jusqu'à 1 année	15 725 000	389 675	16 114 675
Echéance supérieure à 1 année	10 000 000	1 264 618	11 264 618

13

Autres dettes à long terme / fonds

	Fonds scientifiques	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Valeur comptable au 01.01.2018	556 853	556 853
Apports avec incidence sur le résultat	134 294	134 294
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-34 627	-34 627
Valeur comptable au 31.12.2018	656 520	656 520
Valeur comptable au 01.01.2019	656 520	656 520
Apports avec incidence sur le résultat	373 653	373 653
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-125 859	-125 859
Valeur comptable au 31.12.2019	904 314	904 314

14

Provisions

	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Impôts différés	Autres	Total
	CHF	CHF 1)	CHF	CHF	CHF 2)	CHF
Valeur comptable au 01.01.2018	208 000	680 000	1 385 000	0	30 000	2 303 000
Constitution	85 000	0	0	0	1 640 000	1 725 000
Utilisation	-9 000	-17 084	-89 068	0	0	-115 152
Dissolution	-71 000	-162 916	-165 932	0	0	-399 848
Etat au 31.12.2018	213 000	500 000	1 130 000	0	1 670 000	3 513 000
dont provisions à court terme	192 000	50 000	100 000	0	1 670 000	2 012 000
dont provisions à long terme	21 000	450 000	1 030 000	0	0	1 501 000
Valeur comptable au 01.01.2019	213 000	500 000	1 130 000	0	1 670 000	3 513 000
Constitution	80 000	0	61 982	45 400	0	187 382
Utilisation	0	-48 355	-121 982	0	-603 146	-773 483
Dissolution	-71 000	-110 645	0	0	-571 928	-753 573
Etat au 31.12.2019	222 000	341 000	1 070 000	45 400	494 926	2 173 326
dont provisions à court terme	0	50 000	60 000	0	494 926	604 926
dont provisions à long terme	222 000	291 000	1 010 000	45 400	0	1 568 400

1) Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

2) Les autres provisions couvrent les coûts pour des indemnités d'heures et de piquet chez ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise.

15

Produits envers les patients

	2019	2018
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Recettes stationnaires	133 534 656	125 936 300
Recettes ambulatoires	68 797 211	63 437 149
Réduction sur les recettes	-547 370	-248 352
Total	201 784 497	189 125 097
Variation des traitements stationnaires en cours	-97 070	582 256
Variation des prestations ambulatoires non facturées	-458 719	927 791
Variation des traitements en cours / prestations non facturées	-555 789	1 510 047

16

Autres produits

Contrat de prestations canton	4 652 053	4 983 593
Prestations à des tiers	6 445 015	6 277 952
Total	11 097 068	11 261 545

17

Charges de personnel

Charges salariales	116 180 805	115 085 867
Charges sociales	19 858 064	19 102 284
Autres charges de personnel	2 580 501	2 188 077
Total	138 619 370	136 376 228

18

Prévoyance professionnelle

Pour la prévoyance professionnelle, il existe différents contrats d'affiliation dont les plans de prévoyance se basent sur la primauté des cotisations.

Groupe d'assurés	Nombre de coll.	Œuvre de prévoyance	Primauté	Autres indications
Tous les collaborateurs hors médecins-assistants et chefs de clinique	1256	Fondation de prévoyance CHB SA	Primauté des cotisations	Fondation commune avec ARB SA pour le secteur ambulancier de la région de Bienne
Collaborateurs, médecins-assistants et chefs de clinique	16	VSAO et Bâloise vie	Primauté des cotisations	Fondation commune pour les collaborateurs/trices de Localmed Biel / Bienne SA
Médecins-assistants et chefs de clinique	164	VSAO	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-assistants et chefs de clinique
Médecins-chefs et médecins adjoints	34	VLSS Valitas	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-chefs et médecins adjoints

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Engagements envers des institutions de prévoyance		
Cotisations	438 876	469 431

Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)

	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan	Résultat de RCE dans charges de personnel	
	31.12.2019	31.12.2019	31.12.2019	2019	31.12.2018	2019	2018
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	1 004 181	0	1 004 181	0	1 004 181	0	400 000
Total	1 004 181	0	1 004 181	0	1 004 181	0	400 000

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

	Couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique en faveur de l'entreprise	Modification avec incidence sur le résultat	Cotisations délimitées sur la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
	31.12.2019	31.12.2019	31.12.2018	2019	2019	2018
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	¹⁾ 0	0	0	0	8 490 701	7 537 789
ASMAC	²⁾ 0	0	0	0	1 037 498	975 024
VLSS Valitas	²⁾ 0	0	0	0	252 438	327 411
Total	0	0	0	0	9 780 637	8 840 224

¹⁾ Les chiffres au 31.12.2019 sont encore provisoires. Le degré de couverture provisoire se monte à 114,5% (au 31.12.2018 effectif 111,37%). Les chiffres 2018 concernent uniquement le Centre hospitalier Bienne SA. Les chiffres relatifs à ARB SA ont été intégrés à l'exercice 2019.

²⁾ Les deux fondations de prévoyance présentent au jour de référence 31.12.2018 des taux de couverture supérieurs à 100%. Les degrés de couverture au 31.12.2019 ne sont pas encore publiés.

19

Matériel médical d'exploitation

	2019	2018
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Médicaments	17 082 368	16 132 944
Implants	4 107 184	3 899 971
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	9 481 632	8 571 300
Produits chimiques et réactifs	2 217 106	2 057 331
Prestations tierces médicales, diagnostiques et thérapeutiques	8 535 858	8 661 330
Autre matériel médical d'exploitation	252 421	642 678
Total	41 676 569	39 965 554

20

Autres charges

Produits alimentaires	1 819 955	1 824 168
Charges de ménage	2 108 130	2 407 981
Charges d'entretien et de réparation	5 385 981	4 943 465
Charges d'utilisation des installations	3 238 417	2 115 428
Charges d'énergie et d'eau	1 761 039	1 803 995
Charges d'administration et d'informatique	7 307 724	8 358 143
Autres charges liées aux patients	377 745	364 662
Autres charges non liées aux patients	2 836 909	2 485 626
Total	24 835 900	24 303 468

21

Résultat financier

Produit des intérêts des capitaux	187 039	70 233
Total produits financiers	187 039	70 233
Autres charges financières	56 070	33 283
Total charges financières	56 070	33 283

22

Impôts

Impôts courants sur le revenu	34 758	54 052
Total	34 758	54 052

Les prestations de certains secteurs définis sont imposées.
L'imposition s'effectue sur la base du principe d'un «Cost plus».

23

Justification des fonds propres

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Capital actions		
Le capital actions est réparti en 7750 actions nominatives de chacune CHF 1000.00; les actions sont entièrement libérées. Les actions sont assorties d'une restriction et sont la propriété du canton de Berne pour 99,75% et de la Fondation Wildermeth à Bienne pour 0,25%.	7 750 000	7 750 000
Réserves légales		
Montant total des réserves légales et statutaires non distribuables	2 350 000	2 350 000

Informations supplémentaires

Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne, société anonyme

Nombre de postes à plein temps

Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	1 137	1 102
--	-------	-------

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne	4 660 476	4 288 800
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	265 600	345 280
	4 926 076	4 634 080
Echus 2019	–	508 560
Echus 2020	586 236	508 560
Echus 2021	598 920	508 560
Echus 2022	598 920	508 560
Echus 2023	545 800	455 440
Echus 2024	519 240	428 880
Echus 2025	519 240	428 880
Echus 2026	519 240	428 880
Echus 2027	519 240	428 880
Echus 2028	519 240	428 880
	4 926 076	4 634 080

Créances de leasing	1 654 293	2 090 109
----------------------------	------------------	------------------

Dettes envers des institutions de prévoyance	438 876	469 431
---	----------------	----------------

Actifs avec restriction d'utilisation

Immobilisations en leasing	1 938 648	1 672 765
----------------------------	-----------	-----------

Honoraires de l'organe de révision (incl. taxe sur la valeur ajoutée)

Prestations de révision	82 178	95 016
Autres prestations	51 320	431
Total	133 498	95 447

Dettes à long terme portant intérêts

Echéance 1–5 ans	10 000 000	–
------------------	------------	---

31.12.2019 31.12.2018

CHF CHF

Informations supplémentaires

Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration

Vanessa Banz Wüthrich, vice-présidente (nouveau)	18 416	19 601
Beatrice Buchmann	19 708	11 120
Hansulrich Blunier (nouveau dès le 19.06.2019)	9 827	0
Jörg Buser	20 570	20 570
Manuel Fricker	19 062	19 277
Urs Metzger	0	10 479
Philippe Paroz, vice-président (sortie: 19.06.2019)	11 758	20 516
Fredy Sidler, président (sortie: 19.06.2019)	20 818	37 785
Stefan Stefaniak (nouveau dès le 19.06.2019)	11 120	0
Thomas von Burg, président (nouveau)	45 663	20 785
Total	176 942	160 133
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités au comité directeur

Le comité directeur compte en tout (nombre de personnes):	10	13
Total	3 173 688	3 691 455
dont montant le plus élevé:		pas d'information
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités aux dirigeants responsables des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique

Total	7 338 250	6 521 934
--------------	------------------	------------------

L'année précédente, les postes au sein du comité directeur élargi n'ont pas été occupés toute l'année.

Transactions significatives avec les parties liées

Actionnaire canton de Berne

Produits envers les patients	57 212 834	55 600 297
Contrat de prestation avec le canton	1 818 360	2 187 343
Créances au 31.12.	1 347 641	1 673 844
Créance concernant les projets du fonds hospitalier au 31.12.	81 150 000	81 191 703
Versements concernant les projets du fonds hospitalier	41 703	1 292 558
Engagements au 31.12.	1 350 640	700 000

Actionnaire minoritaire: Ville de Bienne

Dettes au 31.12.	70 470	36 352
------------------	--------	--------

Evénements postérieurs à la clôture du bilan

En raison de la situation d'urgence provoquée par le virus Sars-CoV-2, toutes les interventions électives non urgentes sur le plan médical ont été annulées jusqu'au 19 avril 2020. Les conséquences financières dépendront de la durée de la crise. Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 2 avril 2020. A l'exception de la situation précitée, aucun événement susceptible de porter véritablement atteinte aux comptes annuels ne s'est produit jusqu'à cette date.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA

Bienne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Centre hospitalier Bienne SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 32 à 51) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

Le Conseil d'administration contrevient aux dispositions de l'art. 51 al. 5 de la Loi sur les soins hospitaliers (LSH) du canton de Berne en relation avec l'art. 663bbis al. 4 CO en ne publiant pas la rémunération la plus élevée du membre de la direction, avec mention du nom et de la fonction de ce membre.

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

*PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En dépit de la réserve formulée dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis car l'élément invoqué ne modifie pas fondamentalement l'image globale.

PricewaterhouseCoopers AG



Hanspeter Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Yvonne Burger
Expert-réviseur

Bern, le 2 avril 2020

Comptes annuels

Bilan

Code des obligations

		31.12.2019	31.12.2018
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			
Trésorerie		11 569 747	19 729 037
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.1	32 754 171	27 737 013
Autres créances à court terme	2.2	658 960	1 183 983
Stocks et prestations de services non facturées	2.3	6 685 549	7 368 409
Actifs de régularisation		834 132	1 025 349
Actif circulant		52 502 559	57 043 791
Immobilisations financières	2.4	813 999	663 000
Participations	2.5	820 000	820 000
Immobilisations corporelles	2.6	44 932 078	30 771 278
Immobilisations incorporelles	2.7	787 537	1 051 905
Actif immobilisé		47 353 614	33 306 183
Total Actifs		99 856 173	90 349 974

		31.12.2019	31.12.2018
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Passifs			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2.8	6 826 312	5 540 547
Dettes à court terme portant intérêt	2.12	15 389 675	15 435 893
Autres dettes à court terme	2.9	4 427 864	3 696 508
Provisions	2.11	110 000	342 000
Passifs de régularisation	2.10	5 228 026	7 076 607
Capitaux étrangers à court terme		31 981 877	32 091 555
Dettes à long terme portant intérêt	2.12	11 264 618	1 654 216
Autres dettes à long terme	2.13	904 314	656 520
Provisions	2.11	1 523 000	1 501 000
Capitaux étrangers à long terme		13 691 932	3 811 736
Capitaux étrangers		45 673 809	35 903 291
Capital social		7 750 000	7 750 000
Réserve légale issue du bénéfice		2 350 000	2 350 000
Réserves statutaires issues du bénéfice		58 000 000	58 000 000
Bénéfice reporté		-13 653 317	-10 192 888
Perte de l'exercice		-264 319	-3 460 429
Réserves facultatives issues du bénéfice		44 082 364	44 346 683
Capitaux propres		54 182 364	54 446 683
Total Passifs		99 856 173	90 349 974

Compte de résultat

Code des obligations

		2019	2018
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits envers les patients	2.14	193 504 470	182 183 374
Autres produits	2.15	8 444 142	8 302 307
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		201 948 612	190 485 681
Variation des traitements en cours / des prestations de services non facturées		-777 574	1 619 380
Produits d'exploitation		201 171 038	192 105 061
Matériel médical d'exploitation	2.16	40 887 780	39 559 141
Charges des produits alimentaires		1 789 959	1 782 004
Autres charges liées aux patients		1 509 925	1 479 716
Charges de matériel et de prestations de services		44 187 664	42 820 861
Charges salariales		109 983 845	107 113 117
Charges sociales		18 416 183	17 882 746
Autres charges du personnel		1 839 119	1 594 563
Charges du personnel		130 239 147	126 590 426
Charges de ménage		2 074 123	2 287 491
Entretien et réparations		5 236 424	4 790 079
Charges d'utilisation des installations		2 640 112	1 570 504
Charges d'énergie et d'eau		1 761 039	1 803 995
Charges d'administration et d'informatique		6 586 420	7 651 243
Autres charges non liées aux patients		2 965 032	2 585 290
Autres charges d'exploitation		21 263 150	20 688 602
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		5 481 077	2 005 172
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	2.17	5 896 065	5 508 382
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		-414 988	-3 503 210
Produits financiers		191 239	74 433
Charges financières		-37 140	-23 995
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)		-260 889	-3 452 772
Perte avant impôts		-260 889	-3 452 772
Impôts directs		-3 430	-7 657
Perte de l'exercice		-264 319	-3 460 429

Annexe aux comptes annuels

1. Principes régissant l'établissement des comptes annuels

1.1 Généralités

Les comptes annuels présentés au 31.12.2018 sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO). Suite à l'établissement de comptes de groupe selon Swiss GAAP RPC et selon art. 961 d CO, il est renoncé à la publication d'un tableau des flux de fonds ainsi qu'aux informations complémentaires à l'annexe aux comptes annuels.

Les principes d'évaluation essentiels sont présentés ci-après.

1.2 Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

1.3 Stocks et prestations de services non facturées

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans la valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant de la facture qui a été facturé durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au prorata pour les prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2018.

1.4 Immobilisations financières et participations

Les immobilisations financières et les participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité.

1.5 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les contributions du canton à l'acquisition d'immobilisations sont déduites de la valeur d'acquisition.

Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 1/2 ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

1.6 Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

1.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles acquises qui englobent exclusivement des logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences). Elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans.

1.8 Provisions

(à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

1.9 Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus.

1.10 Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable. Après l'encaissement de la prestation, il s'ensuit un flux de liquidités.

2. Indications, classification et explications des positions au bilan et au compte de résultat

31.12.2019 31.12.2018
CHF CHF

2.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers	32 322 530	26 685 169
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers l'actionnaire / canton	1 347 641	1 673 844
Corrections de valeur	-916 000	-622 000
Total	32 754 171	27 737 013

2.2 Autres créances à court terme

Autres créances envers des tiers	419 341	1 081 635
Autres créances envers l'actionnaire / canton	0	41 703 ¹⁾
Autres créances envers des filiales	239 619	60 645
Total	658 960	1 183 983

¹⁾ Créances pour des projets du fonds d'investissement hospitalier (SIF en allemand)

2.3 Stocks et prestations de services non facturées

Pharmacie	1 634 054	1 513 189
Logistique	1 155 540	1 054 757
Matériel médical d'exploitation	979 842	889 415
Médicaments	79 656	182 254
Implants et pansements	659 460	662 199
Combustibles, y c. réserve de secours	142 995	151 765
Autres stocks	98 546	324 800
Correction de valeur	-223 000	-346 000
Total stocks	4 527 093	4 432 379

Prestations ambulatoires non facturées	685 288	1 792 023
Traitements en cours prestations stationnaires	1 473 168	1 144 007
Total prestations de services en cours et non facturées	2 158 456	2 936 030

Total stocks et prestations de services non facturées	6 685 549	7 368 409
--	------------------	------------------

2.4 Immobilisations financières

	Titres et créances <i>CHF</i>	Prêt aux sociétés associées <i>CHF</i>	Créances actionnaire / canton <i>CHF</i> ¹⁾	Total <i>CHF</i>
Coûts d'acquisition				
Etat au 1.1.2018	312 861	400 000	841 548	1 554 409
Entrées	0	0	0	0
Sorties	-49 861	0	-28 992	-78 853
Reclassifications	0	0	-812 556	-812 556
Etat au 31.12.2018	263 000	400 000	0	663 000
Amortissements et corrections de valeur				
Etat au 1.1.2018	0	0	0	0
Entrées	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2018	0	0	0	0
Valeur comptable au au 31.12.2018	263 000	400 000	0	663 000
Coûts d'acquisition				
Etat au 1.1.2019	263 000	400 000	0	663 000
Entrées	150 998	0	0	150 998
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2019	413 998	400 000	0	813 998
Amortissements et corrections de valeur				
Etat au 1.1.2019	0	0	0	0
Entrées	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2019	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2019	413 998	400 000	0	813 998

¹⁾ Créances du fonds d'investissement hospitalier (SIF en allemand)

2.5 Participations

	Participations	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition		
Etat au 1.1.2018	500 000	500 000
Entrées	320 000	320 000
Sorties	0	0
Etat au 31.12.2018	820 000	820 000
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1.1.2018	0	0
Entrées	0	0
Dissolution corrections de valeur	0	0
Etat au 31.12.2018	0	0
Valeur comptable au 31.12.2018	820 000	820 000

Coûts d'acquisition		
Etat au 1.1.2019	820 000	820 000
Entrées	0	0
Sorties	0	0
Etat au 31.12.2019	820 000	820 000
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1.1.2019	0	0
Entrées	0	0
Dissolution corrections de valeur	0	0
Etat au 31.12.2019	0	0
Valeur comptable au 31.12.2019	820 000	820 000

31.12. 2019	31.12. 2018
<i>CHF</i>	<i>CHF</i>

ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne

Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	66,6%	66,6%
Valeur comptable	200 000	200 000

Localmed Biel/Bienne SA, Biel/Bienne

Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%
Valeur d'acquisition	620 000	300 000
Valeur comptable	620 000	300 000

2.6 Immobilisations corporelles	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2018	96 899 933	57 830 423	12 053 122	23 364 624	4 280 265	6 332 747	200 761 114
Entrées	699 640	898 768	338 169	3 341 233	0	37 910	5 315 720
Sorties	-4 960 173	-2 479 677	-1 829 978	-3 211 594	-256 408	0	-12 737 830
Reclassifications	1 588 819	1 110 396	80 523	409 951	0	-3 189 689	0 ^{1) 2)}
Etat au 31.12.2018	94 228 219	57 359 910	10 641 836	23 904 214	4 023 857	3 180 968	193 339 004
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2018	92 317 519	49 398 072	9 389 174	16 464 099	2 707 253	530 870	170 806 987
Amortissements ordinaires	221 260	562 359	809 635	1 847 979	786 977	0	4 228 210
Sorties	-4 960 173	0	0	0	0	0	-4 960 173
Reclassifications	0	-2 479 677	-1 688 697	-3 082 516	-256 408	0	-7 507 298
Etat au 31.12.2018	87 578 606	47 480 754	8 510 112	15 229 562	3 237 822	530 870	162 567 726
Valeur comptable au 31.12.2018	6 649 613	9 879 156	2 131 724	8 674 652	786 035	2 650 098	30 771 278
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01.2019	94 228 219	57 359 910	10 641 836	23 904 214	4 023 857	3 180 967	193 339 003
Entrées	2 790 050	2 164 887	544 204	4 923 811	93 040	8 954 003	19 469 995
Sorties	0	0	-967 554	-1 330 305	-2 287 018	0	-4 584 877
Reclassifications	0	0	0	0	0	-35 715	-35 715 ¹⁾
Etat au 31.12.2019	97 018 269	59 524 797	10 218 487	27 497 720	1 829 879	12 099 254	208 188 406
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 01.01.2019	87 578 607	47 480 754	8 510 112	15 229 562	3 237 822	530 870	162 567 727
Amortissements ordinaires	250 460	620 694	639 830	2 184 248	426 292	0	4 121 524
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	945 806	945 806
Sorties	0	0	-967 551	-1 124 159	-2 287 018	0	-4 378 728
Etat au 31.12.2019	87 829 067	48 101 448	8 182 391	16 289 651	1 377 096	1 476 676	163 256 329
Valeur comptable au 31.12.2019	9 189 202	11 423 349	2 036 096	11 208 069	452 783	10 622 578	44 932 078
						2019	2018
						CHF	CHF
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées						29 859 807	37 770 442

¹⁾ Reclassification dans les immobilisations terminées. Les immobilisations en cours sont publiées en tant qu'immobilisations corporelles en construction jusqu'à la fin des travaux. L'attribution définitive n'est effectuée qu'à la fin du projet, resp. lors de la mise en production.

²⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles / immobilisations en cours de construction.

2.7 Immobilisations incorporelles**Software**

CHF

Coûts d'acquisition

Etat au 01.01.2018	4 320 635
Entrées	299 663
Sorties	-1 304 984
Reclassifications	0 ¹⁾
Etat au 31.12.2018	3 315 314

Amortissements et corrections de valeur

Etat au 01.01.2018	2 558 579
Amortissements	1 009 814
Sorties	-1 304 984
Etat au 31.12.2018	2 263 409

Valeur comptable au 31.12.2018**1 051 905****Coûts d'acquisition**

Etat au 01.01.2019	3 315 314
Entrées	322 503
Sorties	-633 303
Reclassifications	35 715
Etat au 31.12.2019	3 040 229

Amortissements et corrections de valeur

Etat au 01.01.2019	2 263 409
Amortissements	622 586
Sorties	-633 303
Etat au 31.12.2019	2 252 692

Valeur comptable au 31.12.2019**787 537**¹⁾ Reclassification d'immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)

	31.12.2019	31.12.2018
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
2.8 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des tiers	6 774 211	5 463 498
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des filiales	52 101	77 049
Total	6 826 312	5 540 547

2.9 Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	4 015 339	3 227 077
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	412 525	469 431
Total	4 427 864	3 696 508

2.10 Passifs de régularisation

Vacances dues	1 123 151	1 519 512
Heures supplémentaires dues	1 353 047	1 673 053
Délimitation coûts du personnel	1 006 948	1 268 537
Autres passifs de régularisation	1 744 880	2 615 505
Total	5 228 026	7 076 607

2.11 Provisions	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Total
	CHF	CHF ¹⁾	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2018	208 000	680 000	1 385 000	2 273 000
Constitution	85 000	0	0	85 000
Utilisation	-9 000	-17 084	-89 068	-115 152
Dissolution	-71 000	-162 916	-165 932	-399 848
Etat au 31.12.2018	213 000	500 000	1 130 000	1 843 000
dont provisions à court terme	192 000	50 000	100 000	342 000
dont provisions à long terme	21 000	450 000	1 030 000	1 501 000
Valeur comptable au 01.01.2019	213 000	500 000	1 130 000	1 843 000
Constitution	80 000	0	61 982	141 982
Utilisation	0	-48 355	-121 982	-170 337
Dissolution	-71 000	-110 645	0	-181 645
Etat au 31.12.2019	222 000	341 000	1 070 000	1 633 000
dont provisions à court terme	0	50 000	60 000	110 000
dont provisions à long terme	222 000	291 000	1 010 000	1 523 000

¹⁾ Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

2.12 Dettes portant intérêts	Dettes financières	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	CHF	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2018	15 000 000	0	15 000 000
Nouveaux prêts / Augmentation	5 000 000	2 200 000	7 200 000
Remboursement	-5 000 000	-109 891	-5 109 891
Valeur comptable au 31.12.2018	15 000 000	2 090 109	17 090 109
Echéance jusqu'à 1 année	15 000 000	435 893	15 435 893
Echéance supérieure à 1 année	0	1 654 216	1 654 216
Valeur comptable au 01.01.2019	15 000 000	2 090 109	17 090 109
Nouveaux prêts / Augmentation	35 000 000	0	35 000 000
Remboursement	-25 000 000	-435 816	-25 435 816
Valeur comptable au 31.12.2019	25 000 000	1 654 293	26 654 293
Echéance jusqu'à 1 année	15 000 000	389 675	15 389 675
Echéance supérieure à 1 année	10 000 000	1 264 618	11 264 618

2.13 Autres dettes à long terme / fonds	Fonds scientifiques	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Valeur comptable au 01.01.2018	556 853	556 853
Apports	134 294	134 294
Prélèvements	-34 627	-34 627
Valeur comptable au 31.12.2018	656 520	656 520
Valeur comptable au 01.01.2019	656 520	656 520
Apports	373 654	373 654
Prélèvements	-125 859	-125 859
Valeur comptable au 31.12.2019	904 314	904 314
	2019	2018
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>

2.14 Produits envers les patients

Contrat de prestations canton	129 196 894	125 936 300
Prestations à des tiers	64 854 946	56 495 426
Produits issus des pools	-547 370	-248 352
Total	193 504 470	182 183 374

2.15 Autres produits

Contrat de prestations canton	1 818 360	2 187 343
Prestations à des tiers	6 625 782	6 114 964
Total	8 444 142	8 302 307

2.16 Matériel médical d'exploitation

Médicaments	16 622 968	15 984 858
Implants	4 107 184	3 899 971
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	9 259 422	8 360 231
Produits chimiques et réactifs	2 111 115	2 012 221
Prestations tierces médicales, diagnostiques, thérapeutiques	8 535 858	8 661 330
Autre matériel médical d'exploitation	251 233	640 530
Total	40 887 780	39 559 141

	2019	2018
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
2.17 Amortissements		
Amortissements des actifs immobilisés corporels	5 067 330	4 228 209
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations corporelles	206 149	270 359
Amortissement des actifs immobilisés incorporels	622 586	1 009 814
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations incorporelles	0	0
Total	5 896 065	5 508 382
Amortissements économiquement nécessaires selon Swiss GAAP RPC	10 489 684	10 235 116
Perte / bénéfice de l'exercice selon Code des obligations	-264 319	-3 460 429
Ecart entre les amortissements selon Code des obligations et Swiss GAAP RPC	-4 593 619	-4 726 737
Ecart décompte fonds d'investissement hospitalier	0	141 550
Perte de l'exercice selon Swiss GAAP RPC	-4 857 938	-8 045 616

3. Informations supplémentaires

	31.12.2019	31.12.2018
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
3.1 Raison de commerce, siège et forme juridique		
Centre hospitalier Bienne SA, Biel-Bienne, société anonyme		
3.2 Nombre d'employés à plein temps		
Nombre d'employés à plein temps en moyenne	> 250	> 250
3.3 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail		
Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne, Localmed Biel/Bienne SA	4 660 476	4 288 800
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	265 600	345 280
	4 926 076	4 634 080
3.4 Créances de leasing	1 654 293	2 090 109
3.5 Dettes envers des institutions de prévoyance	412 525	469 431
3.6 Actifs avec restriction d'utilisation		
Actifs avec restriction d'utilisation		
Actifs immobilisés financiers (caution de loyer)	150 998	-
Immobilisation	2 197 813	1 627 765
	2 348 811	1 627 765

31.12.2019 31.12.2018

CHF CHF

3.7 Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration

Vanessa Banz Wüthrich, vice-présidente (nouveau)	18 416	19 601
Beatrice Buchmann	19 708	11 120
Hansulrich Blunier (nouveau dès le 19.06.2019)	9 827	0
Jörg Buser	20 570	20 570
Manuel Fricker	19 062	19 277
Urs Metzger	0	10 479
Philippe Paroz, vice-président (sortie: 19.06.2019)	11 758	20 516
Fredy Sidler, président (sortie: 19.06.2019)	20 818	37 785
Stefan Stefaniak (nouveau dès le 19.06.2019)	11 120	0
Thomas von Burg, président (nouveau)	45 663	20 785
Total	176 942	160 133
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités au comité directeur

Le comité directeur compte en tout (nombre de personnes):	10	13
Total	3 173 688	3 691 455
dont montant le plus élevé:		<i>pas d'information</i>
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités aux dirigeants responsables des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique

Total	7 338 250	6 521 934
--------------	------------------	------------------

L'année précédente, les postes au sein du comité directeur élargi n'ont pas été occupés toute l'année.

3.8 Événements postérieurs à la clôture du bilan

En raison de la situation d'urgence provoquée par le virus Sars-CoV-2, toutes les interventions électives non urgentes sur le plan médical ont été annulées jusqu'au 19 avril 2020. Les conséquences financières dépendront de la durée de la crise. Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 2 avril 2020. A l'exception de la situation précitée, aucun événement susceptible de porter véritablement atteinte aux comptes annuels ne s'est produit jusqu'à cette date.

2019 2018

CHF CHF

Proposition du conseil d'administration

Montant à disposition de l'assemblée générale		
Réserves facultatives issues du bénéfice	44 346 683	47 807 112
Perte de l'exercice	-264 319	-3 460 429
Total des réserves facultatives issues du bénéfice	44 082 364	44 346 683
Proposition concernant l'emploi des réserves		
Versement de dividendes	0	0
Affectation aux réserves légales	0	0
Report de réserves sur le nouvel exercice	44 082 364	44 346 683
Total	44 082 364	44 346 683

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA

Bienne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Centre hospitalier Bienne SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 54 à 67) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Motif de l'opinion avec réserve

Le Conseil d'administration contrevient aux dispositions de l'art. 51 al. 5 de la Loi sur les soins hospitaliers (LSH) du canton de Berne en relation avec l'art. 663bbis al. 4 CO en ne publiant pas la rémunération la plus élevée du membre de la direction, avec mention du nom et de la fonction de ce membre.

Opinion avec réserve

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont, sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

*PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Téléfon: +41 58 792 75 00, Téléfax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi des réserves est conforme à la loi suisse et aux statuts. En dépit de la réserve formulée dans le paragraphe « Motif de l'opinion avec réserve », nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis car l'élément invoqué ne modifie pas fondamentalement l'image globale.

PricewaterhouseCoopers AG



Hanspeter Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Yvonne Burger
Expert-réviseur

Bern, le 2 avril 2020



